

FEUX DE FORÊTS

16,307 hectares partis en fumée

P3

COMMERCE

Levée de la suspension des exportations de produits locaux

P5

BANQUE NATIONALE D'ALGÉRIE (BNA)

Lancement de la Finance Islamique dans deux autres agences à Alger

P2



MINSITÈRE DE LA DEFENSE NATIONALE :

Bounouira et Belkcir accusés de haute trahison

P3



ZONES D'OMBRE :

Tebboune limoge des responsables locaux pour abus de confiance

Suite à des enquêtes sur le terrain réalisées dernièrement, le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a ordonné le limogeage des chefs de dairas, des maires et de hauts responsables locaux dans plusieurs wilayas du pays (Relizane, Oran, Chlef...) en raison d'abus de confiance et de malversations enregistrés dans la réalisation des projets de développement au niveau de plusieurs zones d'ombre, a rapporté mardi la télévision publique dans l'édition du journal télévisé de 20h.

La Rédaction.

SECTEUR DE LA SANTÉ

69 décès et 4 000 cas de contamination au coronavirus

Le secteur de la santé en Algérie a enregistré 69 décès parmi ses effectifs et 4 025 cas de contamination parmi les corps médical et paramédical depuis le début de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), selon un dernier bilan publié, hier, par le ministère de la Santé et de la Réforme hospitalière. Le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du nouveau coronavirus, Dr. Djamel Fourar, a déclaré que "le secteur a perdu 69 travailleurs et 4025 autres ont été contaminés depuis le début de la pandémie en Algérie", déplorant "cette situation qui est, en premier lieu, le résultat du comportement irresponsable de certains citoyens qui ne respectent pas les règles de prévention".

P3

Régions

DIRECTION DE LA PÊCHE

Réouverture aujourd'hui de la Poissonnerie d'Alger

P7

MASCARA

15 ha détruits par le feu à la forêt de Terziza

P6

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

492 nouvelles contaminations et 10 décès de plus

P3

SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE

Les assurances de Benbouzid

P3

LOGEMENTS LPP

Les souscripteurs de plusieurs sites invités à finaliser leurs démarches

P2

Sport

AFFAIRE IBARA

L'USMA échappe à une tentative d'escroquerie

P11



Brèves

LOGEMENTS LPP

Les souscripteurs de plusieurs sites invités à finaliser les démarches

L'entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) a invité hier les souscripteurs au programme de logements promotionnels publics (LPP) à travers plusieurs wilayas à se rapprocher de ses services commerciaux au niveau des directions régionales et des directions des projets pour finaliser les démarches administratives et financières en prévision de la remise des clés. Les sites concernés sont ceux de 114 LPP Ali-Amrane 6 (direction des projets de Rouiba), de 476/36 LPP Macota à Ain Benian (direction des projets d'Ouled Fayet et direction régionale centre-ouest d'Ain Naâdja) et de 260/60 LPP Plateau à Souidania (direction des projets d'Ouled Fayet et direction régionale centre-ouest d'Ain Naâdja), précise l'ENPI, dans un communiqué. Il s'agit également des sites de 80 LPP de Larbaâ (direction des projets de la wilaya de Blida), de 82 LPP dans la commune d'El-Kseur (direction des projets de la wilaya de Bejaïa), de 300/150 LPP dans la wilaya de Mostaganem (direction régionale ouest dans la wilaya d'Oran), de 218 LPP dans la wilaya de Tiaret (direction des projets de Tiaret) et de 16 LPP dans la wilaya d'El-Bayadh (direction des projets de Tiaret), selon la même source. Les sites de 200/40 LPP dans la wilaya d'El-Oued (direction régionale sud) et de 369/28 LPP dans la wilaya de Laghouat (direction régionale sud) sont également concernés, conclut le communiqué.

R.N

SÛRETÉ D'ALGER

Saisie de poudre entrant dans la fabrication d'Ecstasy

Les éléments de la Sûreté de la circonscription administrative de Bir Mourad Raïs (Alger) ont saisi une quantité de poudre rose entrant dans la fabrication de l'Ecstasy et 150 comprimés de psychotropes, a indiqué lundi un communiqué de la Sûreté d'Alger. Lors de patrouilles de routine, les éléments de la brigade mobile de la Police judiciaire relevant de la Sûreté de Bir Mourad Raïs ont remarqué un véhicule suspect à l'arrêt, avec à son bord deux individus et un troisième à côté, et dont le contrôle a donné lieu à la saisie d'un sac plastique contenant une poudre rose entrant dans la fabrication de l'Ecstasy, 150 comprimés psychotropes, des ordonnances émanant d'un médecin généraliste et d'un neurologue, trois (03) téléphones portables et un montant de 67 780 DA, a précisé le communiqué. Après finalisation de la procédure légale, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent qui a ordonné la mise en détention provisoire de deux individus et la mise en liberté d'une jeune fille. Dans une deuxième affaire distincte, la brigade mobile de la Police judiciaire "Debbih-Cherif" (Alger centre), agissant sur information faisant état d'un individu s'adonnant au trafic de drogues au niveau de la rue Patrice Lumumba (Alger centre), ont procédé, après d'intenses investigations à l'arrestation du suspect et à la saisie d'une quantité de cannabis, de 30 comprimés psychotropes, de quatre armes blanches prohibées et d'un montant de 10 000 DA. Confondu aux preuves, le suspect a reconnu les faits qui lui sont reprochés, déclarant que les quantités de drogue saisies appartenaient à un autre narcotraffiquant et trois de ses acolytes. La perquisition des domiciles des mis en cause a permis la saisie de 157 000 DA et de 188 500 DA et d'une quantité de drogue. Après le parachèvement de la procédure légale, les mis en cause ont été présentés devant les juridictions compétentes, conclut le communiqué.

R.N

FEUX DE FORÊTS

16,307 hectares partis en fumée

Alors que la période estivale n'est pas encore arrivée à son terme, ce ne sont pas moins de 1 537 incendies de forêts et de maquis, provoqués pour certains eux volontairement, qui ont, depuis le 1er juin de cette année, pris naissance en diverses régions du pays.



Le directeur de l'information et des statistiques de la Protection civile, qui juge ce chiffre «très important», parle de 16,307 hectares partis en fumée, constituée de 4,815 hectares de forêts, 6,359 hectares de maquis et 5133 de broussailles, les wilayas de Bejaïa, Tizi-Ouzou et Sétif étant les plus affectées. Intervenant, hier, à l'émission L'Invité de la rédaction de la chaîne III de la Radio algérienne, le colonel Farouk Achour,

directeur de l'information et des statistiques de la Protection civile, signale que ces feux ne sont pas propres aux régions nord de l'Algérie, mais qu'ils ont également tendance à produire et à se multiplier en zones sahariennes, au niveau des palmeraies. Afin d'agir plus efficacement contre ces phénomènes, ce dernier souligne la nécessité de revoir l'ensemble des textes réglementaires relatifs à la gestion et la protection du secteur, notamment

ceux liés aux stratégies globales de prévention et d'intervention à travers, notamment, une meilleure coordination entre les services de la Protection civile, ceux de la direction nationale des forêts et les autorités de proximité. Parmi les autres actions à mettre en œuvre, le colonel Achour met en avant celle d'impliquer, davantage, les populations vivant à proximité des massifs forestiers pour ce qui concerne leur surveillance et alerter sur les dé-

parts de feu à leur tout début. Pour cela, ajoute-t-il, il y a lieu d'agir sur l'aspect sensibilisation. Parmi les autres phénomènes, relève encore l'invité, il y a lieu de revoir la réglementation en moyens de prévention et de lutte contre les risques majeurs que constituent les séismes et les risques industriels et les inondations en périodes hivernales, demandant l'intervention de moyens appropriés à leur nature.

R.N

PHARMACIE

Le CNOP condamne des manœuvres visant à contrecarrer les réformes du secteur

Le Conseil national de l'ordre des pharmaciens (CNOP) a condamné, lundi, des manœuvres visant à contrecarrer les réformes engagées dans le secteur pharmaceutique, relevant que le plan d'action du ministère de l'Industrie pharmaceutique, permettra au ministère de la Santé de "se consacrer" à la qualité de la prise en charge des soins médicaux. "Le Conseil national de l'ordre des pharmaciens, (...) condamne fermement les manœuvres, déclarations, publications visant à contrecarrer les réformes engagées par le Gouvernement algérien pour le développement de notre pays et notamment du secteur pharmaceutique", lit-on dans ce communiqué. Le CNOP est un organe de déontologie représentant l'ensemble des pharmaciens d'Algérie toutes catégories confondues, pharmaciens d'officine, pharmaciens biologistes, pharmaciens hospitaliers et hospitalo-universitaires, pharmaciens distributeurs et de l'industrie". Le Conseil a insisté sur le fait que "l'ensemble" des acteurs du secteur avaient salué la création d'un ministère délégué, puis d'un ministère de l'Industrie

pharmaceutique. "En quelques mois, l'Agence nationale des produits pharmaceutiques, en léthargie depuis des années, a été enfin dotée de moyens, d'un siège, permettant aux nombreux producteurs locaux d'espérer enfin une prise en charge de leurs problématiques administratives et réglementaires qui, au seul profit de l'importation, retardaient voire compromettaient leurs projets de production", a-t-on encore souligné. Le Conseil a rappelé, à ce propos, que "le plan d'action novateur et ambitieux du ministère de l'Industrie pharmaceutique, adopté en Conseil des ministres, intégrait logiquement la tutelle de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques, noyau central de toute politique pharmaceutique". Pour le Conseil, "la création du ministère de l'Industrie pharmaceutique obéit à la volonté de l'Etat d'aller au-delà d'une agence en dotant le secteur d'une gouvernance dédiée, marquant ainsi l'importance stratégique accordée à l'Industrie pharmaceutique, appréhendée désormais comme un secteur créateur de richesses pour l'économie nationale". Il a rappelé, dans ce cadre, que le ministère de

l'Industrie pharmaceutique prendra en charge la régulation des activités relevant des établissements pharmaceutiques. Il s'agit de la fabrication, l'importation, l'exploitation, la distribution et l'exportation ainsi que toutes les prérogatives liées au produit pharmaceutique et au dispositif médical". Il a expliqué, dans ce sens, que toutes les activités liées aux exercices médicaux et pharmaceutiques intégrées dans la carte sanitaire, l'officine, le laboratoire d'analyse, la pharmacie hospitalière, la PCH, l'IPA relèveront bien évidemment du ministère de la Santé". "La politique du gouvernement étant une et indivisible, les deux ministères interagiront ensemble au seul bénéfice du développement du pays", a encore estimé le Conseil. Le Conseil a conclu son communiqué en lançant un appel "à se démarquer des tentatives de manipulation et de désinformation orchestrées par des parties soucieuses de préserver leurs intérêts ou leurs positions sans se soucier de l'avenir de la profession et du pays".

APS

SECTEUR DE LA SANTÉ

69 décès et 4 000 cas de contamination au coronavirus

Le secteur de la santé en Algérie a enregistré 69 décès parmi ses effectifs et 4 025 cas de contamination parmi les corps médical et paramédical depuis le début de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), selon un dernier bilan publié, hier, par le ministère de la Santé et de la Réforme hospitalière.



Le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du nouveau coronavirus, Dr. Djamel Fourar, a déclaré que "le secteur a perdu 69 travailleurs et 4025 autres ont été contaminés depuis le début de la pandémie en Algérie", déplorant "cette situation qui est, en premier lieu, le résultat du comportement irresponsable de

certains citoyens qui ne respectent pas les règles de prévention". Il a ajouté, dans ce sens, que la dernière victime de cette pandémie dans le secteur était le professeur Amieur, chef du service gynécologie-obstétrique et président du Conseil médical à l'Établissement public hospitalier de Zeralda (Alger ouest). A cet effet, Dr. Fourar a appelé l'ensemble des citoyens

à se conformer aux règles de prévention, en prévision de l'ouverture graduelle des mosquées, des plages et espaces de loisirs et de la forte affluence attendue en raison de la chaleur, et ce afin d'éviter le risque de contamination. Il a, d'autre part, imputé à certains citoyens la responsabilité de la propagation de la pandémie, en raison du non-respect des gestes barrières, notam-

ment le port du masque de protection en dépit des efforts consentis par les autorités publiques pour endiguer la pandémie. Il s'est, par ailleurs, félicité de l'amélioration de la situation épidémiologique ces derniers jours, avec un léger recul des cas de contamination et de décès, et des malades en réanimation.

R.N

Brèves

MDN:

Bounouira et Belkhir accusés de haute trahison

Conformément aux dispositions de l'article 11, alinéa 3 du code de procédures pénales, le Directeur de la Justice Militaire au Ministère de la Défense Nationale informe l'opinion publique des poursuites judiciaires engagées par le parquet militaire de Blida pour le chef d'accusation de haute trahison (possession d'informations et de documents secrets pour les remettre à des agents d'un pays étranger), à l'encontre de l'Adjudant-chef à la retraite Bounouira Guermit, du Commandant Darouiche Hichem, et du Général à la retraite Belkhir Ghali, conformément à l'article 63, alinéa 2 du Code Pénal. Le juge d'instruction militaire de Blida a mis en détention provisoire les deux accusés Bounouira Guermit et Darouiche Hichem en vertu d'un mandat de dépôt à l'établissement pénitentiaire militaire de Blida, et a émis un mandat d'arrêt à l'encontre de l'accusé BELKSIR Ghali.

Agences

COUR D'ALGER

Installation du nouveau président

Le nouveau président de la Cour d'Alger, Mokhtar Bouchrit, a été installé, hier à Alger, dans ses nouvelles fonctions, et ce dans le cadre du vaste mouvement dans le corps des magistrats décidé jeudi dernier par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence du ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, du Premier président de la Cour suprême, Abderrachid Tabi, du wali d'Alger, Youcef Cherfa et de représentants des autorités civiles et militaires de la wilaya d'Alger. Dans une allocution prononcée à l'occasion, M. Zeghmati a affirmé que l'installation de M. Bouchrit au poste de président de la Cour d'Alger s'inscrivait dans le cadre du vaste mouvement opéré par le Président Tebboune dans le corps des présidents des différentes juridictions pour la consolidation de l'institution judiciaire et l'optimisation de ses capacités à faire face aux défis actuels auxquels le pays est confronté de manière à répondre aux revendications et aspirations légitimes du peuple. "Investi de la confiance du président de la République, M. Bouchrit, qui a rejoint le corps de la justice en 1990, a été promu durant son parcours professionnel à différents grades, avant d'atteindre celui de conseiller à la cour suprême. Il a été également président de tribunal dans plusieurs régions du pays, ainsi que président de la Cour de Béjaïa en 2014, de la Cour de Guelma en 2016 et de la Cour d'Oum el Bouaghi en 2019.

R.N

SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE

Les assurances de Benbouzid

Lors de son passage à la Radio nationale, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a indiqué que la situation épidémiologique en Algérie est stable et que les hôpitaux de tout le pays se trouvent désormais dans une situation confortable et ne subissent plus de fortes pressions, enregistrant dans le même temps une légère baisse du nombre de contaminations. Dans ce sens, Benbouzid a affirmé que le secteur de la santé compte 19 000 lits, et que seulement 36% sont utilisés, ce qui met les hôpitaux dans une situation confortable. Cela dit, l'ouverture des mosquées, plages et lieux de détente va être un véritable test, a-t-il déclaré. Ajoutant que si la situation évoluait dans

le mauvais sens, le retour au confinement n'est pas à exclure. Le ministre admet que les plages posent plus de problèmes en termes de risques que les mosquées qui, elles, sont mieux contrôlées. «Dans les mosquées, on peut contrôler. On est dans un espace fermé. Il y a des personnes bénévoles qui veillent au respect des mesures barrières. Il y a les caméras thermiques et le fidèle est tenu de ramener avec lui son propre tapis de prière, etc. Là, on peut discipliner. Dans les plages, ce sera difficile. » Concernant les récentes agressions contre le corps médical, M. Benbouzid a déclaré que « ce phénomène n'existe plus et que les lois, qui ont été promulguées à cet égard, ont porté leurs fruits. M. Benbouzid a, par ailleurs, souligné la sensi-

bilisation des citoyens au respect des mesures préventives telles que le port du masque et la distanciation sociale. A ce propos, le ministre considère ces comportements comme un indicateur positif pour limiter la propagation du coronavirus, en mettant en garde contre toute forme de relâchement et d'imprudence. Interrogé sur le vaccin, le ministre a expliqué qu'il sera à la disposition du peuple algérien dès sa commercialisation, tout en tenant compte de son efficacité. Le ministre estime, dans ce sens, que le vaccin russe est le plus avancé jusqu'à présent, mais que sa commercialisation ne se fera pas avant octobre prochain au plus tard, selon la même source.

Ab.N.

CORONAVIRUS ALGÉRIE

492 nouvelles contaminations et 10 nouveaux décès

Le bilan des contaminations et des décès dus au Covid-19 continue de s'alourdir en Algérie. Hier le pays a de nouveau enregistré 492 nouvelles contaminations et 10 autres décès, selon le bilan quotidien communiqué à Alger par le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Djamel Fourar. Désormais, l'Algérie totalise présentement 36 204 cas infectés par le coronavirus ainsi que 1 322 ont succombé au virus Covid-19, selon le dernier bilan présenté par le ministère de la Santé. Par ailleurs, le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, est revenu avant hier sur plusieurs points liés à la situation sanitaire actuelle en Algérie et sur l'acquisition du vaccin anti-Covid-19. Concer-

nant la situation sanitaire dans le pays, le ministre a indiqué qu'elle est stable. Intervenant sur les ondes de la Chaîne 2 de la Radio nationale, M Benbouzid a indiqué que le secteur de la santé compte 19 000 lits, dont 36% seulement sont exploités, et c'est ce qui met les hôpitaux à l'aise dans ce domaine. Sur la question du vaccin anti-Covid-19, le ministre a expliqué que l'Algérie attend que le vaccin soit produit et il sera disponible pour la population dès sa commercialisation. Cependant, continue le ministre, cela est soumis à plusieurs conditions, dont son efficacité. Il a également souligné que le vaccin russe est le plus proche jusqu'à présent, mais qu'il ne sera pas commercialisé avant octobre prochain au plus tard.

R.N

AÉROPORT INTERNATIONAL D'ALGER

Une somme colossale en devise saisie sur un voyageur

Une somme colossale de 26 430 euros a été saisie par les services de douanes sur un passager à destination de Dubaï à l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediène.

Dans un communiqué publié hier, la direction générale des Douanes a annoncé que les éléments de ses services ont saisi, lundi, une

somme de 26 430 euros en coupures de 100, 50, et 20 euros, sur un voyageur des vols spéciaux opérés dans le cadre des opérations de rapatriement programmées par la compagnie aérienne nationale, Air Algérie.

Toutefois, la direction générale des Douanes n'a fourni aucune autre précision concernant l'identité ou la nationalité du passager inter-

pellé par ses services. Pour rappel, l'euro s'échange actuellement autour de 193,50 sur le marché noir de la devise. Néanmoins, le marché parallèle reste peu animé du fait de la fermeture des frontières, malgré une forte hausse du cours sur le marché officiel.

R.N

Brève

POUR GARANTIR L'ACCÈS AUX VACCINS

Plus de 100 milliards de dollars seront nécessaires

Plus de 100 milliards de dollars seront nécessaires pour garantir l'accès de tous à des vaccins contre le Covid-19, a affirmé lundi le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus. S'exprimant lors d'une conférence de presse virtuelle depuis Genève (Suisse), Tedros Adhanom Ghebreyesus a déclaré : "Cela semble être une grosse somme d'argent, et ça l'est. Mais elle est relativement faible en comparaison avec les 10.000 milliards de dollars qui ont déjà été investis à ce jour par les pays du G20 pour donner un coup de pouce fiscal afin de gérer les conséquences de la pandémie de Covid-19". Il a confié aux journalistes que les trois prochains mois offriraient "une fenêtre d'opportunités essentielle pour faire progresser le travail de l'Accélérateur ACT, une collaboration mondiale soutenue par l'OMS qui vise à accélérer le développement, la production et l'accès équitable aux tests de dépistage du Covid-19, aux traitements et aux vaccins". Cependant, il a averti que "pour exploiter cette fenêtre, nous devons fondamentalement faire évoluer la manière dont nous finançons l'Accélérateur ACT et donner la priorité à l'usage de nouveaux outils". Selon le chef de l'OMS, il existe un grand écart mondial entre l'ambition de l'Accélérateur ACT et le montant des financements promis. "Nous ne sommes qu'à 10% des milliards nécessaires pour concrétiser la promesse de l'Accélérateur ACT", a-t-il déploré. Faisant observer que le nombre de cas de Covid-19 enregistrés atteindrait cette semaine les 20 millions avec 750.000 décès, il a souligné que "derrière ces statistiques, il y a beaucoup de douleur et de souffrance". "Les dirigeants doivent agir davantage et les citoyens doivent respecter les nouvelles mesures", a-t-il conclu.

R.N

LE PATIENT ZÉRO

Pas toujours au même endroit que le premier cluster

Un haut responsable de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a souligné lundi que si les premiers groupes de cas de COVID-19 avaient déjà été identifiés à des fins de recherche épidémiologique, le patient zéro ne se trouvait pas forcément au même endroit que le premier cluster. Michael Ryan, directeur exécutif chargé du Programme de gestion des situations d'urgence sanitaire de l'OMS, a indiqué lors d'une conférence de presse virtuelle que le patient zéro pouvait se trouver ailleurs, et qu'il fallait en conséquence "garder l'esprit ouvert". "Toutes les hypothèses sont en train d'être examinées. En suivant les données recueillies par la science, on finira par identifier, espérons-le, le moment où la maladie a franchi la barrière des espèces", a-t-il déclaré. Le responsable a souligné que le nouveau coronavirus s'avérait exceptionnellement difficile à tracer. "Il est difficile de reconnaître, car il est difficile de distinguer d'autres syndromes, à moins de disposer de tests adéquats et immédiats", a-t-il expliqué. Dans le cas d'autres maladies, M. Ryan a souligné qu'il avait parfois fallu plusieurs décennies pour trouver le patient zéro. Il a ainsi fallu des années pour identifier le premier patient dans le cas du MERS, et le moment précis du franchissement de la barrière entre l'animal et l'humain n'a jamais été pleinement établi dans le cas du SRAS, a-t-il déclaré aux journalistes. "Il s'avère toujours très difficile de trouver le moment où la maladie a franchi la barrière des espèces, mais il est important pour nous d'identifier ce moment, car tant que la brèche entre l'animal et l'humain n'aura pas été découverte, il y aura toujours une chance que cette barrière puisse à nouveau être franchie", a-t-il affirmé. Un peu plus tôt ce mois-ci, au cours d'une autre conférence de presse, M. Ryan avait déjà déclaré que bien que les premiers groupes de cas de COVID-19 aient été signalés à Wuhan, en Chine, cela ne signifiait pas nécessairement que Wuhan soit le endroit où la maladie était passée des animaux aux humains.

R.N

ESPAGNE

Le gouvernement reconnaît ne pas contrôler "parfaitement" la contagion

Les autorités sanitaires espagnoles ont reconnu lundi qu'elles ne parvenaient pas à contrôler "parfaitement" la contagion du nouveau coronavirus alors que l'Espagne a enregistré en deux semaines la plus forte progression de cas détectés parmi les grands pays d'Europe occidentale.

Le nombre de morts a sensiblement augmenté avec 65 décès recensés au cours des sept derniers jours, dont plus de la moitié en Aragon, région du nord-est du pays, d'après le bilan du ministère de la santé publié lundi. L'Espagne connaît une transmission communautaire (c'est-à-dire qu'on ne peut remonter à l'origine du cas) "qui n'est pas parfaitement contrôlée mais qui s'est atténuée progressivement", a évalué lundi l'épidémiologiste en chef du ministère de la Santé, Fernando Simon. Le nombre de porteurs du nouveau coronavirus diagnostiqués a augmenté de près de 60% au cours des sept derniers jours dans le pays, d'après un calcul médiatique effectué à partir de données officielles. La moyenne s'est élevée à 90 pour 100.000 habitants ces deux dernières semaines, alors que le chiffre est de 27 en France, 17 au Royaume-Uni, 13 en Allemagne et 7 en Italie, le pays d'Europe où la pandémie s'était d'abord déclarée. Les régions les plus touchées



sont la Catalogne (nord-est) et l'Aragon voisin, cette dernière région étant la plus préoccupante avec le plus fort taux de cas du pays, 240 pour 100.000 habitants. Toutefois, la Catalogne "est déjà dans une phase de contrôle" tandis que le nombre de cas en Aragon "se stabilise dans une grande partie du territoire", a assuré le Dr Simon. Ces regaines de contagion ont amené ces deux régions à décréter

des confinements partiels. La Catalogne a lancé une campagne de tests intenses dans certaines des zones les plus touchées. L'Aragon, lui, se prépare à envoyer la police vérifier si les personnes contrôlées positives respectent bien la quarantaine qui leur est imposée. L'Espagne avait vécu un confinement strict de la mi-mars au 21 juin, mais le gouvernement écarte la possibilité de réinstaurer cet état

d'exception. Le pays reste l'un des plus frappés par la pandémie en Europe avec au total 322.980 cas et 28.576 décès recensés lundi. De plus en plus de pays européens imposent une quarantaine aux voyageurs revenant d'Espagne, tandis que d'autres comme la France et la Belgique ont déconseillé de voyager dans les régions les plus à risque de ce pays touristique.

R.N

ETATS-UNIS

97.000 enfants testés positifs la deuxième quinzaine de juillet

L'Académie américaine de pédiatrie (American Academy of Pediatrics) et l'Association des hôpitaux d'enfants (Children's Hospital Association), ont indiqué que plus de 97.000 enfants américains ont été testés positifs au COVID-19 au cours des deux dernières semaines de juillet. La recherche a révélé que 97.078 nouveaux cas d'enfants ont été signalés du 16 au 30 juillet, soit une augmentation de 40% des cas d'enfants. Selon le

rapport, alors que les enfants ne représentaient que 8,8% de tous les cas dans les Etats déclarant les cas par âge, plus de 338.000 enfants ont été testés positifs au COVID-19 depuis le début de la pandémie. Le taux global est de 447 cas pour 100.000 enfants dans la population américaine. Toujours d'après le rapport, les enfants représentaient entre 3% et 11,3% du total des tests d'Etats, et entre 3,6% et 18,4% des enfants testés se sont révélés posi-

tifs. "A l'heure actuelle, il semble que les maladies graves dues au COVID-19 soient rares chez les enfants. Cependant, les Etats devraient continuer à fournir des bilans détaillés sur les cas de COVID-19, les tests, les hospitalisations et la mortalité par âge afin que les effets du COVID-19 sur la santé des enfants puissent continuer à être documentés et surveillés", indique enfin le rapport.

R.N

Plus de 20 millions de cas déclarés dans le monde

Plus de 20 millions de cas de coronavirus ont été officiellement recensés dans le monde, dont plus de la moitié en Amérique, selon un comptage médiatique réalisé à partir de sources officielles. Au total, au moins 20.002.577 cas, dont 733.842 décès, ont été déclarés. Plus de quatre cas de Covid-19 sur dix se situent aux Etats-Unis et au Brésil, les deux pays les plus touchés au monde avec respectivement 5.075.678 cas (163.282 décès) et 3.057.470 infections (101.752 morts). Le rythme de la pandémie semble se stabiliser dans le monde, avec un million de cas supplémen-

taires détectés environ tous les 4 jours depuis mi-juillet. Il s'était écoulé 94 jours entre l'annonce du premier cas officiel en Chine et le recensement d'un million d'infections dans le monde, puis 86 jours supplémentaires pour dépasser le cap des 10 millions de cas déclarés le 28 juin. Le nombre d'infections connues a doublé depuis, en à peine un mois et demi. L'Amérique latine et les Caraïbes, région du monde la plus touchée en nombre de cas (5.601.470) et de décès (221.281), connaît toujours une progression rapide de la pandémie avec 576.583 nouvelles in-

fections déclarées ces sept derniers jours. Suivent l'Asie (495.663), le Canada et les Etats-Unis (379.017), l'Europe (153.879), l'Afrique (89.644), le Moyen-Orient (74.588) et l'Océanie (3.372). Au total, derrière l'Amérique latine, le Canada et les Etats-Unis recensaient 5.195.417 cas pour 172.300 morts, devant l'Asie (3.493.026, 72.486), l'Europe (3.374.166, 213.484) et le Moyen-Orient (1.257.417, 30.363). L'Afrique (1.057.730 infections dont 23.582 décès), continent le moins touché après l'Océanie (23.351, 346), a enregistré plus de la moitié de ses cas

en Afrique du Sud. L'Inde est le pays ayant enregistré le plus de nouvelles contaminations sur la dernière semaine (402.287), devant les Etats-Unis (376.471) qui ont franchi dimanche le cap des 5 millions de cas officiellement déclarés, le Brésil (301.745), la Colombie (69.830) et le Pérou (49.174). Le chiffre du nombre de contaminations ne reflète qu'une part du nombre réel de cas, de nombreux pays n'utilisant les tests que pour le traçage ou ne disposant pas de ressources suffisantes pour mener de larges campagnes de dépistage.

R.N

SERPORT

Evaluations des marchandises en souffrance pour libérer les aires d'entreposage

Le Groupe des services portuaires "Serport" a instruit les responsables des entreprises portuaires d'activer davantage la commission chargée de l'inspection et de l'évaluation des marchandises avariées ou en séjour prolongé au niveau des aires d'entreposage, a affirmé hier à Alger le P-dg du groupe Djelloul Achour.



"Nous avons ordonné à tous les responsables des entreprises portuaires de multiplier l'intervention de la commission chargée du traitement des produits avariés et en attente au niveau des ports afin de renforcer les mesures de contrôle de traitement des marchandises", a indiqué M. Djelloul dans un entretien à l'APS. "Ainsi, le suivi et l'évaluation des marchandises importées, en souffrance au niveau des aires d'entreposages se fera par la commission tous les quinze jours au lieu d'une fois par mois", a-t-il précisé, assurant que cela permettra de libérer progressivement les espaces portuaires des conteneurs en souffrance qui entravent l'activité commerciale. Interrogé sur l'ampleur des conteneurs en souffrance, en dépit de l'intervention de la commission créé depuis 2010, M. Djelloul a affirmé qu'en principe, l'entreposage de marchandises obéit à une procédure bien définie limitant son séjour au niveau des ports, mais les fausses déclarations et le manque de traçabilité du produit importé prolonge davantage cette durée. Il a invoqué par ailleurs les lenteurs administratives et judiciaires pour trancher sur la marchandise en attente pour fausse déclaration ou faute de conformation aux normes et aux règles de traçabilité. "Chaque conteneur en souffrance comporte un dossier administratif et juridique et, souvent, ce sont les lourdeurs de ces procédures judiciaires qui prolongent le séjour de ces marchandises", a-t-il expliqué, en admettant que ces surfaces occupées pendant des mois, voire même des années, entravent effectivement le bon fonctionnement des ports. "C'est un constat malheureux car nous nous retrouvons avec des marchandises, quelquefois périmées qui occupent des espaces pour rien", a-t-il regretté, d'où "l'intérêt de multiplier l'activité de la commission chargée de l'inspection et de l'évaluation des marchandises avariées ou en séjour prolongé". Comme il l'a précisé, "la commission a les prérogatives de trancher sur le sort de ces marchandises qui n'ont pas fait l'objet de déclaration appropriée par l'im-

porteur ou qui manque de traçabilité notamment en ce qui concerne leur pays d'origine ou leurs fabricants ou encore leur conformité aux normes". "Les marchandises jugées périmées ou impropres à la consommation sont acheminées directement vers les décharges par le biais des APC en vue de les détruire", a-t-il affirmé. Il a précisé néanmoins que dans ces marchandises, il y a souvent des produits de qualité qui sont récupérables, dans ces cas, a-t-il poursuivi, "la commission les cède alors aux établissements publics (crèches, écoles, hôpitaux)". Parmi ces produits, il a cité, entre autres, les jouets, les équipements électriques ou électroniques. Outre les équipements, il y a également les produits alimentaires dont les viandes jugées impropres à la consommation domestique mais qui peuvent être récupérés et acheminés vers les parcs zoologiques lorsque la chaîne du froid pour la conservation du produit n'a pas été interrompue. En plus de l'intensification de l'activité de cette commission multisectorielle pour désengorger les lieux d'entreposage portuaires, ce responsable a assuré que la plupart des ports ont un plan directeur de développement ou il est prévu l'extension des capacités d'entreposage et de réception de marchandise.

LA GESTION DE PRODUITS DANGEREUX HAUTEMENT SÉCURISÉE

Concernant la gestion des produits dangereux et inflammables au niveau des ports, le P-dg de Serport a assuré que le règlement de l'exploitation des ports, qui date depuis 1975, interdit le séjour de marchandises dangereuses au sein des entreposages portuaires. "Toutes les marchandises classées dangereuses transitent selon un règlement bien déterminé", a-t-il affirmé, en expliquant que la livraison se fait sous-palan. "La déclaration et l'enlèvement du produit dangereux s'effectuent systématiquement dès son arrivée au port avant son acheminement sous paillon di-

rectement vers son destinataire", a-t-il encore détaillé en assurant que l'opération est escortée par les services de sécurité. M. Djelloul a fait savoir par ailleurs que certains ports sont équipés d'installations spécifiques (appelés les parcs à feu) dédiés au séjour des marchandises dangereuses pour une durée limitée. "La déclaration de ces marchandises se fait sur place, un traitement particulier de ces produits est réalisé à l'intérieur même de ces enceintes portuaires avant leur acheminement vers leurs destinataires". M. Djelloul a affirmé l'existence de quatre ports dotés de parc à feu. "Il s'agit du port de Béjaïa, de Skikda et celui d'Oran en plus du port sec de Rouiba", a-t-il énuméré. Interrogé sur l'explosion gigantesque qui s'est produite dernièrement au port de Beyrouth, le premier responsable de Serport a estimé que cet incident, qui a endeuillé la capitale libanaise, aurait pu être évité. "En fait, il s'agissait d'un séjour de marchandises dangereuses (des tonnes de nitrate) qui n'était même pas destinées pour la capitale", a-t-il fait savoir, en précisant que l'affaire remontait à 2013, lorsqu'un navire en détresse avait été obligé de débarquer la marchandise au niveau du port de Beyrouth. "Depuis, ces produits dangereux n'avaient pas été transférés, jusqu'à la survenue de l'incendie à proximité du port qui s'est propagée sur le sillon du nitrate d'ammonium provoquant la déflagration", a-t-il conclu. A rappeler que Serport a été créé suite à la transformation des Sociétés de gestion des participations d'Etat (SGP) en groupe économique. Il regroupe actuellement dix (10) entreprises portuaires chargées de l'exploitation des ports qui assurent plusieurs activités à savoir : la manutention, l'acconage et le remorquage. En plus de ces entreprises en activité, une onzième entreprise est chargée de l'exploitation du nouveau projet de port du centre situé à Cherchell (Tipaza), quatre sociétés de logistique et la société de Béthioua, port minéralier ainsi que la société de gestion des ports de pêche.

APS

Brèves

BANQUE NATIONALE D'ALGÉRIE (BNA) Lancement de la Finance Islamique dans deux autres agences à Alger

La Banque nationale d'Algérie (BNA) a procédé, hier au déploiement de deux nouvelles agences à Alger pour commercialiser les produits de la Finance Islamique, a annoncé un communiqué de la BNA. Il s'agit des agences de Hussein Dey et de "Staoouli, qui viennent de s'ajouter à l'agence de Didouche-Mourad qui avait lancé en premier lieu une gamme de produits bancaires relevant de la Finance Islamique le 4 août dernier, indique la même source. Cette activité entre dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de la BNA visant la généralisation de l'activité " Finance Islamique " sur l'ensemble de son réseau d'agences, lit-on dans le communiqué. Selon, la BNA, cette action intervient suite à l'engouement important et l'afflux observé au niveau de l'agence Didouche Mourad, première agence à commercialiser les neuf (09) produits de Finance Islamique constituant l'offre de lancement. Ainsi, la Banque compte accélérer sa démarche de généralisation de cette activité à l'ensemble du territoire national par le déploiement d'au moins cinq (05) agences par semaine, à compter du 16 août, a annoncé la BNA. La Banque annoncera sur les pages officielles de ses réseaux sociaux ainsi que sur son site web et elle transmettra à la presse des communiqués à chaque opération d'extension de cette activité afin de permettre aux citoyens de s'adresser aux agences concernées pour bénéficier des produits et de toutes les informations relevant de l'activité de la Finance Islamique.

R.N

COMMERCE Levée de la suspension des exportations de produits locaux

Le ministère du Commerce a fait état, lundi, de la levée de la suspension des exportations de produits locaux, à l'exception de ceux produits subventionnés ou fabriqués à partir de matières subventionnées. "Le ministère du Commerce informe l'ensemble des opérateurs économiques activant dans le domaine de l'export de la levée de la suspension de l'exportation de produit où l'Algérie dispose d'un potentiel de production, hormis les produits subventionnés ou fabriqués à partir de matières subventionnées et de l'ail", a précisé le communiqué. Le ministère souligne cependant que "vu la crise sanitaire que traverse le pays, il demeure interdit d'exporter les masques de protection, les gels hydro alcooliques et les savons liquides +lave mains+ en raison de la nécessité de les garantir en quantités suffisantes pour couvrir la demande locale croissante". Une cellule de veille a été installée au niveau du ministère en vue de suivre l'approvisionnement du marché national et garantir sa stabilité et prendre toutes les mesures à même de prémunir le marché national de tous les dysfonctionnements", a conclu le communiqué.

R.N

START-UP

Le Fonds de financement opérationnel dès la semaine prochaine

Le Fonds de financement des start-up sera opérationnel "à partir de la semaine prochaine", a indiqué lundi à Constantine le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Economie de la connaissance et des Start up, Yacine El-Mahdi Oualid. "Ce Fonds, dédié aux start-up, permettra un financement en adéquation avec la nature et la demande des entreprises innovantes", a précisé le ministre délégué dans un point de presse en marge d'une visite de travail dans la wilaya. Régi par des mécanismes de financement basés essentiellement sur "le capital-risque", ce fonds, un mode de financement spécifique des jeunes entreprises innovantes de haute technologie, "traduit la volonté de l'Etat à investir dans l'énergie, les idées et les projets des jeunes au service de l'économie nationale", a-t-il précisé.

Faisant état de l'existence d'environ 3 000 start-up à l'échelle nationale, Yacine El-Mahdi Oualid a indiqué que le nombre de ces entreprises sera revu à la hausse au fur et à mesure de l'activation des différentes dispositions d'organisation et d'accompagnement et autres facilitations prévues par l'Etat, dont notamment "la levée des contraintes bureaucratiques et l'allègement des charges fiscales." Faisant état de la création prochaine de "zones technologiques" dédiées aux Start-up, le ministre délégué a insisté sur l'importance de ce projet devant répondre à la préoccupation exprimée en matière de foncier et permettre "d'appuyer le climat d'innovation favorisant la compétitivité". Evocant la question du cadre légal régissant l'activité des start-up, il a affirmé que l'Etat œuvre à organiser ce domaine "resté longtemps opaque" à travers la

promulgation de textes et cadre réglementaires s'adaptant avec le profil spécifique des start-up et protégeant ses progrès. A l'exposition sur les innovations scientifiques des jeunes, organisée à l'université Salah-Bounbir (Constantine3), le ministre délégué s'est dit "impressionné" par la qualité des projets initiés notamment dans le domaine de la biotechnologie. Au cours d'une rencontre avec les porteurs de projets innovants, tenue à la maison de la culture Malek-Haddad, et suite aux contraintes en rapport avec l'accès aux marchés publics soulevées par les intervenants, Yacine El-Mahdi Oualid a appelé les jeunes à se rapprocher de la cellule de médiation "pour davantage d'efficacité dans la prise en charge des préoccupations exprimées."

APS

MOSQUÉES ANTIQUES DE BATNA

Des chefs-d'œuvre archéologiques à valoriser

Bien que certaines mosquées demeurent fermées pour une raison ou une autre, les anciennes parmi ces structures culturelles, disséminées à travers plusieurs localités de la wilaya de Batna, constituent des chefs-d'œuvre archéologiques et sont témoins d'une riche histoire de rayonnement spirituel et culturel conservant à ce jour leur attrait même si elles ont grand besoin de restauration et de valorisation.

Outre leur architecture caractéristique du patrimoine bâti de la région à base de toub (pisé) et de pierres, ces monuments étaient jusqu'il y a peu, des lieux de rayonnement religieux, de savoir et de réforme sociale, où les questions liées à la religion et à la vie en société étaient traitées.

La Direction des affaires religieuses et wakfs de la wilaya recense six (6) mosquées historiques à Batna, indique le chef du bureau des rituels religieux et wakfs, Nadir Saâda, relevant que l'une des plus anciennes, à savoir la mosquée El Atik, qui se trouve au cœur de la vieille cité de M'doukal et dont la construction, oeuvre des familles qui régissaient les villes arabes après la conquête islamique, remonte au 6ème siècle de l'hégire du temps du gouverneur EL Arbi ibn Omar ibn Hafsi. Ce monument culturel, bâti en pisé (toub) au sein du vieux ksar de M'doukal a été restauré à plusieurs reprises à la faveur d'initiatives des habitants et continue, au jour d'aujourd'hui, d'assurer sa fonction spirituelle de lieu de prière.

Les cinq autres mosquées sont fermées par souci de les protéger. Il s'agit notamment de la mosquée des Ouled Sidi Belabbès, à la cité Dar cheikh dans la vieille Dechra de Mena, construite sur des ruines romaines vers l'an 1700 par cheikh Mohamed El Asghar ibn Sidi Bou-bakr.

Elle dépendait de la zaoûia Benabès de la voie soufie El Kadiriya érigée en l'an 1660 par Sidi Bou-bakr ibn sidi Mohamed El Akbar.



Les deux établissements qui conservent de précieux manuscrits sont construits dans la tradition des vieux bâtisseurs de la région. Ils renferment notamment un petit cimetière contenant 13 tombes dont celles des fils du dernier bey de Constantine, Ahmed bey, qui s'était réfugié dans la zaoûia des Benabès en 1839, deux années après la prise de Constantine par l'occupation française. La zaoûia et sa mosquée sont devenues un monument touristique par excellence de la région, attirant annuellement des centaines de visiteurs.

La wilaya de Batna compte également la mosquée "Sebaa rogoud" (Les sept dormants), construite dans la ville de N'gaous il y a plus de quatre siècles avec des pierres de ruines d'un vieux établissement romain. Cette mosquée conserve son architecture originelle du fait qu'elle est maintenue fermée après la construction d'une nouvelle mosquée attenante à la première, assure M. Saâda. Une autre mos-

quée historique est celle du vieux village (Thakleat) de Bouzina, un site bâti sur une colline et dont la mosquée a été classée en 1968, par un arrêté du ministère de la Culture. Selon les vieux du village, ce lieu de culte a été érigé depuis plus de trois siècles et avait servi surtout à l'enseignement du Saint Coran. La mosquée Sidi Aïssa de T'kout, bâtie depuis plus de six siècles dans la ville de T'kout, distante de 95 km de Batna, se trouvent deux anciennes mosquées.

La première est celle de Sidi Aïssa du village Djarallah. Elle a été édifée depuis plus de six siècles sur le mausolée d'un saint. La seconde, est celle de Sidi Abdeslam datant de plus de quatre siècles, est également érigée sur la mausolée du saint éponyme, selon la même source. Des efforts continus sont déployés pour classer ces mosquées, placées toutes sous la tutelle de la direction des affaires religieuses et wakfs, et des dossiers ont été constitués dans cette perspec-

tive, assure Nadir Saâda qui note que la majorité de ces monuments culturels se trouvent sur des sites aux paysages imprenables leur conférant une dimension touristique par excellence.

De son côté, le directeur de la culture de wilaya, Omar Kebour, fait état d'une liste de plusieurs anciennes mosquées de la wilaya à valeur historique et spirituelle envoyée au ministère de la Culture proposant leur classification sur la base d'une décision du Président de la République Abdelmadjid Tebboune portant restauration et réhabilitation des anciennes mosquées. La liste qui demeure ouverte comprend notamment la mosquée El Atik et le Djamaâ Sidi Mohamed El Hadj de Ksar de M'doukal (ce dernier fut surtout un lieu de rassemblement des futurs pèlerins devant suivre la voie des caravanes de hadj), ainsi que les mosquées Les sept dormants de N'gaous, de Sidi Abdeslam de T'kout et enfin celle du village abandonné de Ghoufi dans la commune de Ghassira, ajoute la même source.

La classification de ces mosquées et la restauration de celles ayant subi des dégradations permettront de préserver ce patrimoine historique matériel et, par ricochet un pan de la mémoire de la région, d'autant que ces structures surtout qu'elles constituent à la fois des monuments spirituels et religieux et par leur vocation et des vestiges historiques de par leur architecture susceptibles de contribuer à la promotion du tourisme dans la région.

Brèves

DIRECTION DE LA PÊCHE

Réouverture aujourd'hui prochain de la Poissonnerie d'Alger

L'activité et la sortie en mer des bateaux de pêche seront autorisées, dès mardi avec la réouverture ce matin de la Poissonnerie d'Alger, a indiqué, lundi, un communiqué de la Direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya d'Alger. Dans un communiqué posté sur la page officielle Facebook, la Direction de la pêche et des ressources halieutiques a annoncé, à l'adresse de tous les professionnels au niveau du port de pêche d'Alger, la reprise, à partir de mardi soir 11 août, de l'activité et sortie en mer des bateaux de pêche et la réouverture mercredi matin, 12 août, de la Poissonnerie d'Alger. Le Groupe de Services portuaires (SERPORT) et l'Entreprise de gestion des ports et abris de Pêche d'Alger (EGPP) avaient annoncé la suspension de l'activité de la Poissonnerie d'Alger, dans le cadre des mesures de prévention de la Covid-19. "En application des décisions issues de la réunion du 23 juillet dernier du Comité de suivi de l'évolution de la Covid-19 au port d'Alger, a été décidé de suspendre l'activité de la Poissonnerie d'Alger du 29 juillet au 11 août 2020 afin de suivre de près l'évolution de la situation épidémiologique et l'efficacité des mesures sanitaires prises auparavant", avait indiqué un communiqué conjoint (Serport et EGPP) publié sur la page Facebook de l'Annee administrative du port de pêche d'Alger. Le communiqué avait précisé que la réunion du 23 juillet dernier avait décidé également, par mesure de sécurité, "d'exiger aux revendeurs la présentation, à la date de reprise de l'activité, d'une déclaration sur l'honneur attestant le bon état de santé de l'ensemble des travailleurs du caré de vente". Le communiqué avait fait état, en outre, de la décision d'avancer l'horaire d'ouverture de la Poissonnerie à 04h00 du matin pour la procédure d'inspection vétérinaire des ressources halieutiques, qui devra durer au plus tard jusqu'à 05h00, ainsi que de l'obligation du respect des gestes barrières afin d'éviter toute éventuelle contamination. Par ailleurs, l'accès a été mis sur la nécessité d'intensifier les opérations de désinfection et de nettoyage et ce en associant les services compétents de la wilaya, conclut la même source.

CONSTANTINE (COMMUNE D'IBN BADIS)

Les incendies déciment 3.800 arbres fruitiers

Plus de 3.800 arbres fruitiers ont été dévastés par des incendies enregistrés en août en cours dans la commune d'Ibn Badis (Constantine), a indiqué lundi à l'APS un responsable de la conservation des forêts. Favorisés par un canicule qui a sévi depuis la fin du mois de juillet dernier, ces incendies ont été signalés à travers huit (8) zones d'ombre dont les mechtas d'Oued Derdaj, Merah Youcef, Kerabous Laâmen et frères. Les zones relevant de deux zones forestières de Sidi El Haouas et d'El Hedadj, a précisé le chargé de la communication et de l'information de cette institution, Ali Zegrou. Appartenant à neuf (9) agriculteurs, le patrimoine agricole ravagé par les flammes est constitué entre autres de 1818 figuiers, 180 oliviers et 60 abricotiers et poiriers, a-t-il fait savoir. Dans la même commune et durant la même période, ces incendies, ont provoqué également la destruction de neuf (9) serres d'élevage avicole équipées, deux (2) bâtiments d'élevage d'animaux, 1855 boîtes de foin, 40 quintaux d'aliments de poulets, 500 mètres linéaires de réseaux d'eau potable, 200 mètres linéaires de câbles électriques et quatre (4) pompes électriques et la calcination de 3100 poussins, a déclaré le même responsable. Des températures excédant les 44 degrés, des vents moyens chauds et le relief accidenté des zones montagneuses de cette commune rurale ont rendu la lutte contre ces incendies très difficile, a fait remarquer le représentant local du secteur forestier, soulignant qu'une délégation composée de représentants des services de l'assemblée populaire communale (APC), des directions de l'agriculture et de la protection civile et de la conservation des forêts, a été dépêchée hier dimanche sur les lieux pour l'évaluation des dégâts et l'ouverture d'enquêtes pour déterminer les circonstances et les causes de déclenchement de ces sinistres. Depuis le début de cette saison estivale, la localité d'Ibn Badis à vocation agricole a été le théâtre du plus grand nombre d'incendies recensés dans la wilaya de Constantine, où près de 90 % des feux de forêts représentent 104, 5 hectares, ont été signalés dans les sites forestiers d'El Hedadj et de Sidi El Haouas, ont ajouté les services de la conservation des forêts.

UNIVERSITÉ CHADLI BENDJEDID D'EL TARF

Mise en place d'un protocole sanitaire de lutte contre le Covid-19

Un protocole sanitaire de prévention et de lutte contre la crise sanitaire due à la pandémie du Covid-19 a été mis en place par l'université Chadli Bendjedid d'El Tarf, dans le cadre de la sécurisation de la reprise des cours pour l'achèvement de l'année universitaire 2019/2020 et la préparation de la rentrée 2020/2021, a indiqué, lundi, à l'APS, le recteur Abdelmalek Bachkhaznadj.

Elaboré en tenant compte de l'évolution sanitaire prévalant dans cette université de l'extrême Nord-est du pays, ce protocole permettra une reprise "sécurisée" des activités universitaires, une clôture de la prochaine rentrée en se basant sur un mode opératoire adapté à la crise sanitaire et l'organisation de la prochaine rentrée universitaire 2020/2021.

Bien "étudiée", cette démarche est basée, a-t-il affirmé, sur une série de points destinés à garantir la reprise des cours tout en assurant un "climat serein et sans panique" à environ 9.000 étudiants de cette université.

"Selon la même source, il est prévu, entre autres, une plate-forme pédagogique des établissements avec transmission télévisée ou par le biais d'autres supports médiatiques, en sus de la réorgani-

sation de l'enseignement en présentiel par vague d'étudiants et par période bloquée pour réguler le flux des étudiants tout en assurant un maximum de respect des normes sanitaires.

Ainsi, les premiers concernés par la reprise, dès le 23 août courant, sont les doctorants et les étudiants en master 2, a indiqué le même responsable qui a précisé qu'en cas "d'aggravation de la situation sanitaire", l'enseignement et l'évaluation seront assurés à distance.

L'accent a également été mis sur la gestion du temps pédagogique, avec une réduction significative des effectifs et l'espacement de la programmation dans les différents groupes pour garantir notamment le respect des normes sanitaires. Il est également préconisé, a ajouté le recteur, la désinfection périodique des locaux pédagogiques et administratifs ainsi que l'interdiction des regroupements et l'obligation du port de masques et la distanciation physique. D'autres dispositions liées aux conditions d'hébergement, de restauration et de transport des étudiants ont également été prévues dans le cadre de ce protocole, a signalé la même source, faisant état de la mise en place, dans le cadre de l'année universitaire 2020/2021, d'une base de

données contenant l'ensemble des enseignements, accessibles en ligne selon des standards pédagogiques ayant trait à l'enseignement à distance.

Des mesures sanitaires particulières ont été, d'autres part, prises au profit des personnels administratifs, techniques et de service appelés à assurer une présence permanente au niveau des établissements universitaires, a assuré M. Bachkhaznadj qui a fait état de la reprise du personnel administratif, d'entretien et d'hygiène dans le cadre de la préparation des espaces pédagogiques et des conditions d'accueil des étudiants tant à l'université qu'au niveau des résidences universitaires. Selon le recteur de l'université Chadli Bendjedid, les doctorants et étudiants en master 2 seront les premiers à rejoindre le campus, du 23 au 31 août courant, suivies à partir du 1er septembre prochain des enseignements sous formes intégrées puis du reste des étudiants, répartis en trois vagues. Tout en signalant que les étudiants seront informés au fur et à mesure des dispositions liées à cette reprise, le recteur a indiqué que la rentrée universitaire 2020/2021 est programmée, quant à elle, à partir du 18 novembre 2020.

Brèves

BURKINA (SCRUTINS LÉGISLATIF ET PRÉSIDENTIEL)

Plus deux millions de nouveaux électeurs inscrits

Plus de deux millions de nouveaux électeurs burkinabè se sont inscrits sur les listes électorales entre janvier et juillet, ce qui pourrait porter à 7,8 millions le nombre total d'électeurs pour les scrutins législatif et présidentielle de novembre, a annoncé lundi la commission électorale. L'opération de révision des listes électorales menée entre le 4 janvier et le 17 juillet a permis d'enregistrer 2.376.100 nouveaux enrôlés dont 23.443 à l'étranger, qui pourront participer pour la première fois au vote de la diaspora, a déclaré le président de la commission électorale nationale indépendante (Céni), Newton Ahmed Barry, lors d'une conférence de presse. "On a un électeur sur deux enrôlé. C'est la première fois dans l'histoire de la Céni qu'une révision du fichier électoral donne ces chiffres, en plus dans un contexte difficile comme celui là", marqué par les attaques terroristes qui touchent le pays depuis 2016, a-t-il indiqué. Sur les 351 communes que compte le pays, seulement 22 -réparties dans huit provinces et cinq régions- n'ont pas été couvertes par l'enrôlement en raison de la menace sécuritaire liée aux attaques armées qui visent le pays depuis 2016, a regretté M. Barry, précisant que le potentiel électoral attendu dans ces communes étaient de 166.885 électeurs. Ces chiffres devront être consolidés après les contentieux sur les listes électorales et additionnés aux quelques 5 517 015 électeurs inscrits pour les scrutins de 2015.

AFGHANISTAN

Le Pentagone va réduire ses effectifs à moins de 5.000 soldats américains

Les Etats-Unis tablent sur un retrait militaire supplémentaire d'Afghanistan au grés des progrès des négociations de paix inter-afghanes, pour passer potentiellement sous les 5.000 soldats, a indiqué lundi le Pentagone. "Au cours des quatre prochains mois, les Etats-Unis continueront à réduire leurs effectifs militaires en Afghanistan sur la base de la situation dans le pays", a indiqué le ministre américain de la Défense dans un communiqué. "Notre trajectoire actuelle prévoit que le nombre de militaires américains en Afghanistan soit inférieur à 5.000 d'ici la fin novembre", précise le document. "Comme toujours, ces retraits restent soumis à conditions et seront mis en œuvre après consultation du Congrès et en coordination directe avec nos alliés et partenaires de l'Otan", a ajouté le Pentagone. "La présence militaire américaine en Afghanistan reste centrée sur des capacités, non des chiffres". Le Pentagone explicitait ainsi des déclarations du ministre américain de la Défense, Mark Esper, qui avait semblé annoncer un retrait samedi. "Nous descendons à un chiffre inférieur à 5.000 avant la fin novembre", avait déclaré M. Esper, ajoutant que le Pentagone devrait auparavant s'assurer que les Etats-Unis ne sont pas "menacés par des terroristes venant d'Afghanistan". Dans une interview au site d'information Axios, le président Donald Trump avait évoqué la semaine dernière le chiffre de "4.000 à 5.000" soldats "d'ici les élections de novembre".

NIGER

"L'état d'urgence" élargi à Kouré après l'assassinat des humanitaires

autorités nigériennes ont décidé lundi de "l'élargissement de l'Etat d'urgence" à la localité de Kouré, au sud-ouest du Niger, théâtre d'une attaque dimanche au cours de laquelle huit personnes dont six humanitaires français ont été tués.

L'état d'urgence accorde des pouvoirs supplémentaires aux forces de sécurité, dont celui d'ordonner des perquisitions à domicile de jour et de nuit", selon les autorités nigériennes. Cet élargissement a été décidé à l'issue d'un Conseil national de sécurité (CNS) "extraordinaire" qui a été présidé par le président nigérien Mahamadou Issoufou, selon la télévision publique. Le conseil a décidé de "l'élargissement de l'Etat d'urgence" à deux préfectures qui n'étaient pas jusqu'ici concernées par cette mesure imposée il y a trois ans à la région de Tillabéri, une vaste zone riveraine des "trois frontières" entre Niger, Burkina Faso et Mali, devenue un repaire des terroristes sahéliens, dont l'Etat islamique au Grand Sahara (EIGS). Parmi ces préfectures figure celle de Kollo qui administre la localité de Kouré, une zone très boisée où vivent les dernières girafes d'Afrique de l'Ouest, à 70 km de Niamey.



L'Etat d'urgence est déjà en vigueur dans la région de Diffa (sud-est) proche du Nigeria théâtre d'attaques récurrentes de Boko Haram et l'Etat islamique en

Afrique de l'Ouest (ISWAP), issu d'une scission de Boko Haram. Le conseil a également annoncé la "suspension" à l'accès au site des girafes pour que "les investiga-

tions qui se déroulent actuellement se poursuivent en toute sérénité", a expliqué le ministre nigérien de l'Intérieur, Alkache Alhada à la télévision.

"PACTE DE LETICIA"

Sept pays amazoniens en réunion d'évaluation

Les gouvernements de sept pays amazoniens se sont réunis hier pour faire le point sur les progrès dans le cadre du "Pacte de Leticia", signé en septembre dernier par les présidents de la région pour coordonner la préservation des ressources naturelles dans la zone la plus riche en biodiversité au monde. Lors de la réunion, convoquée par la Colombie et le Pérou, les pays amazoniens articulent également leurs efforts pour faire face aux

défis de la région liés à la pandémie du Covid-19. "Nous avons continué à travailler avec les pays de la région dans la mise en œuvre du "Pacte de Leticia" pour l'Amazonie en vue de renforcer la coopération en matière de protection de cet écosystème stratégique contre la déforestation", a déclaré la ministre colombienne des Affaires étrangères Claudia Blum, citée dans un communiqué de ce département. Les présidents de la Colombie,

Ivan Duque, et du Pérou, Martin Vizcarra, dirigeront le dialogue des chefs d'Etat durant lequel seront discutés les progrès du "Pacte de Leticia" et les mesures que les pays mettront en œuvre pour faire progresser la conservation et le développement durable en Amazonie. Le sommet, organisé en ligne en raison de la pandémie, réuni des représentants de la Bolivie, du Brésil, de la Colombie, de l'Equateur, du Pérou, de la Guyane et du Suriname, les sept pays d'Amé-

rique du Sud qui ont signé l'année dernière le pacte dans la ville colombienne de Leticia, capitale du département d'Amazonie. "Le" Pacte de Leticia "est l'une des stratégies les plus importantes de ces dernières années pour protéger notre biome amazonien. Ce pacte rassemble les intérêts de sept nations pour prendre soin et préserver ce grand patrimoine vert de la planète", a affirmé, de son côté, le ministre colombien de l'environnement, Ricardo Lozano.

USA

Trump évacué par ses gardes du corps en pleine conférence de presse

Un vent d'inquiétude a brièvement soufflé lundi sur la conférence de presse quotidienne de Donald Trump, quand le président des Etats-Unis a été prestement escorté loin de son pupitre et mis à l'abri par sa garde rapprochée à la suite d'un incident à l'extérieur de la Maison Blanche. "La police a tiré sur quelqu'un", a expliqué Donald Trump à son retour devant les journalistes, après quelques minutes d'interruption. "C'était à l'extérieur" de la barrière de la Maison Blanche, a-t-il précisé. A la question de

savoir si ce suspect était armé, le président a répondu: "D'après ce que je comprends, oui". "Le Secret Service peut confirmer qu'un agent a fait usage de son arme à l'angle de la 17e rue et de Pennsylvania Avenue", un croisement tout proche de la Maison Blanche, a tweeté cette police d'élite chargée de la protection des hautes personnalités américaines. Un "homme" et un "agent du Secret Service" ont été transportés vers un hôpital voisin, a ajouté l'agence fédérale, assurant qu'à "aucun moment" le complexe de la Maison Blanche

n'avait été violé. Un vélo appartenant à un membre du Secret Service était au sol entouré de cordons de police sur un trottoir de Pennsylvania Avenue, près de la Maison Blanche, ont indiqué les médias. La police a bouclé un vaste périmètre autour de la Maison Blanche. Des voitures de police étaient stationnées vers les lieux et des policiers armés patrouillaient le parc de Lafayette Square, devant la Maison Blanche, selon des médias.

LIBAN

Le départ du gouvernement n'a rien réglé

Alors que les libanais cherchaient du pain, la vieille classe politique s'agite, dans tous les sens, pour un former un nouveau gouvernement : on prend les mêmes et on recommence.



La démission du gouvernement au Liban en crise ouvre la phase des marchandages et des interrogations pour désigner la succession, dans un pays où la colère gronde une semaine après l'explosion meurtrière et dévastatrice au port de Beyrouth. La tragédie du 4 août est venue alimenter la rage de l'opinion publique, toujours sous le choc de la déflagration qui a tué 160 personnes et fait 6.000 blessés, dans une ville où des quartiers entiers sont plus que des champs de ruines chancelantes. Depuis l'automne 2019, le pays était déjà en proie à un soulèvement populaire inédit, qui avait vu des centaines de milliers de Libanais battre le pavé pour dénoncer des difficultés économiques qui n'ont fait qu'empirer, et l'intégralité d'une classe politique quasi inchangée depuis décennies, accusée de corruption et d'incompétence. Pour apaiser la rue après l'explosion, la catastrophe de trop pour une nation en crise, le gouvernement Hassan Diab a présenté lundi sa démission. Mais une semaine jour pour jour après la tragédie, les Libanais exigent de voir les respon-

sables du drame traduits en justice, réclamant des comptes pour la négligence de l'Etat. "La république s'effrite" titre en hier le quotidien francophone L'Orient-Le jour. "L'apocalypse du 4 août a constitué la manifestation la plus dure et la plus sévère du dysfonctionnement des institutions et de l'appareil étatique", souligne le journal dans son éditorial. Nommé fin janvier, le gouvernement de Hassan Diab -- un professeur d'université novice en politique qui se targuait de diriger une équipe de technocrates -- avait été formé par un seul camp politique, celui du mouvement chiite du Hezbollah et ses alliés. M. Diab était décrié depuis plusieurs mois pour son incapacité à répondre à la crise économique, une dépréciation historique de la livre libanaise, des pénuries de carburant et une hyperinflation. Lundi, il a fustigé lui aussi la classe politique traditionnelle qu'il a accusé d'être responsable de ses échecs.

"GOUVERNEMENT NEUTRE"
La grande interrogation du jour reste la succession de M. Diab,

dans un pays habitué aux tractations interminables entre les forces politiques, qui passent plusieurs mois à négocier les portes-feuilles avant de nommer un gouvernement. Reste à avoir si cette fois-ci l'ampleur du cataclysme va les pousser à faire preuve de rapidité. Il y a aussi l'implication de la communauté internationale, mais qui insiste pour que ces financements parviennent directement aux bénéficiaires. Citant des sources politiques, le quotidien Al-Akhbar, proche du Hezbollah, assure que Washington et Ryad mais aussi Paris poussent pour la nomination de l'ancien ambassadeur Nawaf Salam à la tête d'un "gouvernement neutre". Ce diplomate chevronné, qui avait représenté son pays à l'ONU, est juge à la Cour internationale de justice (CIJ). La position de l'influent Hezbollah et celle de son allié, le chef du Parlement Nabih Berri, n'a pas encore été dévoilée, souligne le quotidien. Mais dans la rue, les négociations politiques en cours laissent quasi indifférents des Libanais épuisés. Une semaine après le drame, ils sont encore dans les quartiers dé-

vastés de Beyrouth en train de déblayer eux-mêmes les décombres, fustigeant l'inertie des pouvoirs publics.

"PLUS DE PAIN"

La déflagration de mardi dernier a rasé le port. Et dans un pays frappé depuis plusieurs mois par un naufrage économique, la tragédie fait craindre une insécurité alimentaire. Environ "85 % de la nourriture du Liban est importée, et elle passe par ce port", a rappelé lundi le directeur du Programme alimentaire mondial (PAM), David Beasley, actuellement en déplacement au Liban. Il s'exprimait depuis le port, où un avion cargo débarquait des générateurs, des grues et de quoi fabriquer des entrepôts temporaires. L'objectif: rétablir "dans les deux semaines" certains services pour assurer l'approvisionnement alimentaire du pays. "A ce stade, les Libanais n'auront plus de pain dans les deux semaines, il est donc essentiel de lancer ces opérations", a souligné M. Beasley.

Source : AFP

RDC

Drôle de ménage à trois entre Tshisekedi, Kabila et les USA

En République démocratique du Congo, les États-Unis se sont engagés à soutenir les réformes amorcées par Félix Tshisekedi. Ils sont déterminés à l'aider à se défaire de l'étouffante tutelle de son prédécesseur qui a gardé la haute main sur les affaires de l'État. Si le dernier mandat de l'ancien Président congolais Joseph Kabila a été marqué par de vives tensions diplomatiques entre la République démocratique du Congo (RDC) et les pays occidentaux -- en tête desquels figurent les États-Unis --, la situation semble avoir considérablement évolué depuis l'arrivée au pouvoir de Félix Tshisekedi en janvier 2019. Après avoir émis des réserves sur le processus électoral qui a conduit ce dernier à la tête

de la nation, les États-Unis ont amorcé un virage inattendu en se disant déterminés à soutenir et à accompagner le nouveau pouvoir congolais. L'attentisme des premiers jours a cédé le pas à un autre partenariat entre les États-Unis et la RDC établi en avril dernier. Du côté américain, on n'entend pas seulement appuyer les réformes que compte mettre en œuvre le Président congolais, mais on veut aussi l'aider à se défaire de l'étouffante tutelle de son prédécesseur qui continue à peser sur la conduite des affaires de l'État.

UN SOUTIEN PAR DÉFAUT

Le soutien apporté par les Américains à Félix Tshisekedi a de quoi surprendre. En effet,

Washington, comme la plupart des capitales occidentales, s'était montré sceptique face aux résultats du scrutin de décembre 2018 donnant l'opposant Félix Tshisekedi gagnant. Des fonctionnaires du département d'Etat américain en charge de l'Afrique centrale avaient même travaillé sur un projet de communiqué condamnant fermement la manière dont le scrutin s'était déroulé et les résultats qui en avaient découlé. Le texte prévoyait également des sanctions contre les auteurs de la fraude électorale. Mais à la surprise générale, c'est une annonce beaucoup plus modérée et nuancée qui a été publiée, le 23 janvier 2019, à la stupefaction des responsables Africains du département d'Etat.

Source : Sputnik

CAMPS DE TINDOUF

Les allégations sur de prétendues restrictions de déplacement balayées

Le Haut-Représentant de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la Politique de Sécurité, Josep Borrell, a, une nouvelle fois, balayé d'un revers de main les provocations mensongères de l'eurodéputée italienne Silvia Sardone (Lega), du groupe politique d'extrême droite Identité et Démocratie (ID), sur des prétendues "restrictions de déplacement" dans les camps de réfugiés sahraouis à Tindouf. Dans une réponse à la question écrite de l'eurodéputée italienne, Borrell a, tout d'abord, souligné que "les informations dont disposent le Service européen pour l'Action extérieure, la Commission et la délégation de l'UE à Alger ne permettent pas la confirmation des incidents signalés".

M. Borrell a, ensuite, indiqué que "des mesures de prévention et de confinement pour éviter la propagation du virus de la Covid-19 ont été mises en place dans la ville de Tindouf et dans les camps", soulignant, dans le même élan, que "les autorités des camps sahraouis ont imposé une quarantaine obligatoire pour toutes les personnes entrant sur le territoire des camps à compter du 7 mars 2020".

En outre, le chef de la diplomatie européenne a souligné qu'"en coopération avec les autorités des camps sahraouis, les autorités algériennes ont scellé les camps avec un cordon sanitaire au niveau de Tindouf le 18 mars 2020", tout en mettant en exergue le fait que "l'armée algérienne a installé un hôpital militaire entièrement équipé par les appareils médicaux de lutte contre la Covid-19".

"Ces mesures se sont avérées efficaces, car il n'y a eu aucun cas de la Covid-19 signalé dans les camps sahraouis, même si 28 cas confirmés sont apparus dans la ville de Tindouf", a-t-il signalé, en affirmant, de manière péremptoire, que "les personnes peuvent se déplacer librement dans les camps et entre Tindouf et les camps" et que des contrôles sont uniquement effectués à l'entrée de la ville de Tindouf. Cette précision faite par le haut responsable européen tord définitivement le cou aux allégations mensongères colportées par certains eurodéputés et leurs sponsors sur de prétendues restrictions de déplacement au sein des camps.

Pour rappel, la députée italienne avait adressé, le 6 février 2020 avec neuf de ses collègues du groupe identitaire d'extrême droite (ID), tous membres du parti italien "Lega", une question écrite au Haut Représentant de l'UE portant sur le décret présidentiel numéro 18-96 du 20 mars 2018 instituant une zone économique exclusive (ZEE) au large des côtes algériennes.

Dans sa réponse, datée du 14 avril 2020, M. Borrell les a sèchement éconduits sur cette question biaisée en rappelant que le décret présidentiel en question prévoyait la possibilité de modifier les limites de la ZEE par le biais d'accords bilatéraux avec des Etats voisins, conformément à la Convention des Nations unies de 1982 sur le droit de la mer, et en affirmant qu'il s'agit d'"une question bilatérale entre l'Algérie et l'Italie sur laquelle l'UE n'a aucune compétence".

Brèves

FOOTBALL / TRANSFERTS

Haddouche et Aguiieb nouvelles recrues estivales de la JSK

Le défenseur central du CRB Dar El-Beïda (Div. amateur), Lyes Fayçal Haddouche et le meneur de jeu de l'ES Ben Akroun, Juba Aguiieb, sont devenus les troisième et quatrième recrues estivales de la JS Kabylie, a annoncé lundi le club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football dans un communiqué, sans dévoiler la durée des contrats. Haddouche (22 ans) a été formé à l'USM Alger, tandis qu'Aguiieb (24 ans) vient d'accéder avec l'étoile en D2. Ils rejoignent ainsi les deux premières recrues de la formation kabyle : le défenseur du RC Kouba (Div. 2) Mehdi Ferrahi et le jeune meneur de jeu du RC Arbaâ (Div. 2), Arfi Houdeïfa. Par ailleurs, la JSK a annoncé la promotion en équipe première du gardien de but de la réserve Masten Becheker (21 ans), qui a parachevé un contrat professionnel de deux saisons. Sur le volet administratif, Kamel Abdelstam et Mokbel Malik ont été officiellement installés lundi dans leurs nouvelles fonctions de directeur sportif et manager général. La JSK, 4e au classement final de la saison 2019-2020, définitivement arrêtée en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), semble être le club le plus actif sur le marché des transferts par rapport aux autres pensionnaires de l'élite. La période des transferts d'été s'est ouverte officiellement mercredi dernier et s'étalera jusqu'au 27 octobre, alors que la date du coup d'envoi de la saison 2020-2021 n'a pas encore été arrêtée.

CYCLISME / ALGÉRIE

Une formation d'initiateurs en septembre

Une formation par visioconférence sera organisée par la Fédération algérienne de cyclisme (FAC) au mois de septembre prochain, pour permettre à de nouveaux candidats de décrocher le diplôme d'initiateurs, a-t-on appris lundi auprès de cette instance. Il s'agit en fait d'une double formation, puisqu'elle concerne deux spécialités bien distinctes, à savoir, celle d'initiateur de cyclisme sur route, et celle d'initiateur en vélo tout terrain (VTT). La FAC a fixé la date du 27 août courant comme dernier délai pour déposer les dossiers de candidatures. La décision de proposer cette formation par visioconférence a été dictée par les mesures sanitaires visant à éviter la propagation du nouveau coronavirus (COVID-19).

M'BOLHI

"Je suis bien à Al Ittifaq"

Le gardien de but international algérien, Rais M'bolhi, a dit "se sentir bien" à Al Ittifaq Damman et compte honorer son contrat avec le club saoudien de football jusqu'à son expiration, soit en juin 2021. "Je me sens bien à Al Ittifaq, où je suis respecté par tout le monde. On forme un groupe homogène et chacun essaye de faire son travail pour porter le club haut", a déclaré M'bolhi à la chaîne TV Alkass, après la victoire arrachée dans le temps additionnel face à Al Feiha (3-2), dimanche soir pour le compte de la 24e journée de championnat. Le champion d'Afrique 2019 a expliqué, par ailleurs, que le retard dans la reprise des entraînements avec son club était pour des "raisons familiales" et non pas pour un différend avec les dirigeants d'Al Ittifaq avec lesquels il entretient une "bonne relation". "J'ai été autorisé à retarder ma reprise de quelques jours, car j'étais retenu par des obligations familiales en France. Sinon, j'aurais repris avec le groupe à la date fixée par la direction", a expliqué M'bolhi, élu meilleur gardien de but du mois de mars du championnat saoudien. Une récompense d'ailleurs qui "revient au travail de tout le groupe formant Al Ittifaq, ce qui a contribué aux bons résultats enregistrés, après une période difficile que le club a connue", a souligné Rais M'bolhi. Lors du match de dimanche contre Al Feiha, Al Ittifaq était mené 0-2 en 1re mi-temps, avant de renverser la vapeur au retour des vestiaires pour finalement l'emporter 3-2. Grâce à ce succès, Al Ittifaq grimpe à la 7e place avec 35 points, alors qu'Al Feiha occupe la 11e position avec 27 unités.

FOOTBALL / ALGÉRIE - AFFAIRE IBARA L'USMA échappe à une tentative d'escroquerie

La Direction de l'USM Alger a annoncé avoir "échappé à une tentative d'escroquerie" dans l'affaire l'opposant à son ex-attaquant congolais, Prince Ibara, lorsque deux personnes "non encore identifiées" ont pris attache avec elle dernièrement, en se faisant passer pour le joueur et son avocat, pour essayer de lui soutirer la somme de 100.000 euros, dans une transaction présentée comme "un arrangement à l'amiable" entre les deux parties.

La Direction de l'USMA a reçu le samedi 8 août courant un mail de l'avocat du joueur Prince Vinny Ibara Doniama, dans lequel il a apporté des précisions de taille dans ce qui semble être une véritable opération d'escroquerie. Maître Antoine Séméria a assuré que les personnes qui s'étaient faites passer pour lui et son client n'étaient autres que des escrocs, a rapporté la direction usmiste dans un communiqué diffusé dimanche soir sur son site. Ibara avait saisi la Fédération internationale de football (Fifa) pour dénoncer "un licenciement abusif" de la part de l'USMA, tout en demandant à percevoir "la totalité de ses indemnités". Une procédure qui a fini par porter ses fruits, puisque le 20 juillet dernier, l'USMA a reçu une notification de la Fifa, lui interdisant tout recrutement de nouveaux joueurs pour les trois prochaines périodes d'enregistrement, tant au niveau national qu'international, et ce, dans le cadre de l'affaire Ibara.

A partir de là, et pour lever cette interdiction de recrutement, la Direction algéroise n'avait plus d'autre choix que de régulariser la situation de l'attaquant congolais. Seulement, quelques jours plus



tard, elle a reçu une proposition de la part d'une personne, qui se présentait comme étant l'avocat d'une autre personne, qui prétendait également être le joueur Prince Ibara. Ces derniers avaient proposé à la Direction de l'USMA une "solution à l'amiable", qui consiste en le paiement de seulement 100.000 euros au lieu des 200.000 convenus, mais en évitant les procédures administratives d'usage. Une

issue favorable pour les deux parties, car elle leur fera économiser du temps, tout en évitant la paperasse. Seulement, la Direction de l'USMA a refusé cet arrangement à l'amiable, préférant s'en tenir à la procédure habituelle, ce qui s'est avéré payant, car le vrai avocat d'Ibara n'a pas tardé à apporter la preuve que les deux personnes qui étaient derrière cette proposition n'étaient que des escrocs. "Les escrocs sont comme des hyènes.

Lorsqu'une importante somme d'argent est en jeu, ils entrent en action et guettent la moindre occasion pour empocher le magot. Alors, ne soyons pas naïfs", a indiqué Me Séméria, en remerciant la Direction de l'USMA de "rester extrêmement vigilante", et surtout de ne traiter qu'avec lui. Après avoir quitté l'USMA l'an dernier, Ibara avait opté pour le club de deuxième division belge, Beershot. R.S

WA TLEMCEN

La direction annonce la fin de sa mission après l'accession

La direction du WA Tlemcen, club promu en Ligue 1 de football, à sa tête le président du conseil d'administration Nacereddine Souleyman a annoncé, lundi, la fin de sa mission, en attendant la tenue dans les prochains jours d'une assemblée générale de la Société sportive par actions (SSPA) du club. "Nous avons été chargés l'été dernier par l'actionnaire majoritaire de la SSPA, Djilali Benahmed, de gérer le club pendant l'exercice 2019-2020, une mission que nous avons accompli avec succès. Elle vient d'arriver à terme dès lors que la Fédération algérienne de football (FAF) ait annoncé la fin prématurée de la saison", a déclaré Nacereddine Souleyman à l'APS. Troisième au classement de la Ligue 2 au moment de l'arrêt de la compétition après 24 jour-

nées en raison de la pandémie du coronavirus, le WAT a retrouvé l'élite qu'elle a quittée depuis 2013. Pendant toute cette période, qui a vu le club descendre jusqu'à la troisième division, le président Souleyman est lui resté fidèle, contribuant, a-t-il poursuivi, dans deux accessions. "Personnellement, je ne suis plus intéressé par la présidence du club. J'estime que j'ai accompli mon devoir envers le WAT, et il appartient à présent à l'actionnaire majoritaire de désigner mon successeur, ainsi que les membres du conseil d'administration. Une opération qui aura lieu lors d'une assemblée générale qui sera tenue une fois le commissaire aux comptes termine l'examen du bilan financier de la saison écoulée que nous lui avons transmis", a-t-il expliqué. En attendant, la direction du WAT vient de pré-

parer une convention qu'elle compte faire signer à ses joueurs liée à la réduction de leurs salaires pendant la période d'inactivité du championnat, a fait savoir le même responsable, rappelant au passage que le club a fait face durant toute la saison à des problèmes financiers énormes qui ne lui ont pas permis de payer ses joueurs et le staff technique d'une façon régulière. Au sujet de l'avenir de l'entraîneur Aziz Abbès qui a réussi sa deuxième montée de suite en Ligue 1 après avoir fait de même l'été dernier avec le NC Magra, le président du WAT a souligné que ce dossier "est du seul ressort de l'actionnaire majoritaire, tout comme celui du futur conseil d'administratif, ainsi que l'effectif qui défendra les couleurs du club la saison prochaine". R.S

ALGÉRIE (LIGUE 1)

Tayeb Mahyaoui nouveau président du MC Oran

L'assemblée générale des actionnaires de la société sportive par actions (SSPA) du MC Oran, qui s'est tenue lundi à Oran, a élu Tayeb Mahyaoui au poste de président du conseil d'administration. Mahyaoui, qui a déjà occupé les

mêmes responsabilités lors de l'exercice 2010-2011, succède à Ahmed Belhadj, dit "Baba", après plus d'une année de la démission de ce dernier. Outre l'élection du nouveau président du conseil d'administration, il a été procédé également à la

mise en place d'un nouveau conseil d'administration composé de deux anciens présidents du club, Ahmed Belhadj et Youcef Djebari, ainsi que Nacereddine Bessadjrari, Bensenucci Chamseddine (représentant du club sportif amateur/MCO), Be-

namar Sofiane et Kheïreddine Chorf. A souligner que le nouveau président de la SSPA/MCO, qui a été gérée la saison passée par Cherif El Ouezani en sa qualité de directeur général, occupe également le poste de président du CSA du même club.

SOUS LE THÈME "MON COSTUME, MA MÉMOIRE, MA CULTURE"

Le "mois du patrimoine immatériel" dédié au costume traditionnel

Les Journées nationales du costume algérien visent à préserver le patrimoine immatériel en Algérie, à relever les défis des efforts qui ont été consentis depuis 2003 dans ce domaine et à enrichir ce qui a été réalisé, avec la contribution de spécialistes, d'artisans et d'associations actives dans le domaine.

Sous le thème "Mon costume, ma mémoire, ma culture", la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a donné, lundi, le coup d'envoi des Journées nationales du costume algérien organisées au Palais de la Culture Moufidi Zakaria, à Alger.

La cérémonie d'inauguration de cette manifestation, qui s'inscrit dans le cadre du mois du patrimoine immatériel et qui se poursuivra jusqu'à la première semaine du mois de septembre, s'est déroulée en présence de plusieurs membres du Gouvernement.

Dans son allocution d'ouverture, Mme Bendouda a mis en avant l'importance du vêtement authentique "en tant que legs culturel et partie intégrante de notre identité".

Ce legs culturel que nous célébrons à travers cette manifestation "est riche et diversifié permettant de savoir énormément de choses sur la vie sociale de la région qu'il représente", a-t-elle relevé. La ministre appelle, dans ce cadre, les chercheurs et historiens à s'intéresser davantage à l'étude de l'évolution de cet habit à travers les siècles, soulignant que ce genre de manifestation constitue "une opportunité" pour mettre en exergue, préserver, développer et promouvoir de legs à l'échelle internationale.

L'exposition consacrée à l'habit algérien authentique comprend des costumes traditionnels représentant différentes régions du pays, à l'instar

du "Karakou" algérois, de la "Chedda tlemcenienne", de la "Djebba" Kabyle et de la "Blouza" oranaise. Formant une véritable mosaïque, riche en couleurs et rehaussée de bijoux en argent et en or, les pavillons de cette exposition proposent des modèles d'habits pour hommes et pour femmes, tels que la Melahfa, le burnous ou encore les tenues chaoui, naïlie et targuie.

Plusieurs exposants ont présenté des pièces antiques transmises de génération en génération comme la "Gandoura" constantinoise.

D'autres régions sont également représentées à travers des costumes traditionnels, notamment l'habit des femmes de Ghardaïa et de la femme targuie. Parmi ces pièces inestimables, sont exposés un "Karakou" algérois datant de plus de 300 ans et une "Djebba Fergani" confectionnée dans les années 1950 par le maître du Malouf, Hadj Mohamed-Tahar Fergani.

Lors de sa visite, la ministre a écouté les explications des différentes exposantes ainsi que de chercheurs en histoire du costume sur les diverses pièces exposées. Les visiteurs peuvent, par ailleurs, découvrir une exposition de toiles et de livres illustrant l'évolution du costume traditionnel algérien à travers les différentes régions du pays.

Dans une déclaration à la presse, Mme Bendouda a fait savoir que les directions de la culture dans les wilayas organiseront des expositions



analogues pour faire découvrir ce patrimoine que les Algériens ont en partage. Evoquant le travail mené par les Centres de recherche et d'études en vue de l'inscription des différents costumes traditionnels algériens au patrimoine mondial de l'UNESCO, la ministre a rappelé, tout particulièrement, les efforts déployés en ce sens en faveur de la "Blouza" oranaise avec l'appart des associations locales et des citoyens. A ce propos, elle a souligné qu'un intérêt particulier devait être accordé à l'ensemble du patrimoine immatériel en vue de sa préservation et protection. Parallèlement à l'exposition, les organisateurs ont programmé des conférences virtuelles hebdomadaires sur la préservation du patrimoine culturel immatériel

APS

Brèves

L'esprit joyeux et la sincérité de "Ammi Bachir", les secrets de sa notoriété

De nombreux artistes de la wilaya de Constantine ont reconnu unanimement que l'esprit joyeux et la sincérité des interprétations sont les secrets de la notoriété de l'humoriste Bachir Benmohamed alias "Ammi Bachir", décédé lundi matin à Constantine, à son domicile familial à l'âge de 85 ans.

Dans une déclaration à l'APS, Mohamed Hazouli, réalisateur de la célèbre série télévisée "Aâssab oua Aoutar" et compagnon de route du défunt pendant près d'un demi-siècle, a affirmé que Bachir Benmohamed "faisait preuve à chaque fois d'une grande aptitude à incarner les rôles qui lui sont attribués et dans lesquels il excellait grâce à sa profonde sincérité".

Et d'ajouter : "Le défunt épousait pleinement les rôles assignés en toute sincérité, ce qui se reflétait dans son interprétation en le faisant se fondre dans la réalité, et en le rendant très apprécié par les gens".

Affecté par le départ de celui qu'on prénomme "Ammi Bachir mark", l'acteur Hassan Benzerari, qui jouait en compagnie du défunt dans la célèbre série "Aâssab oua Aoutar" et dans le film "Rih Tour", a fait part de sa "tristesse" suite au décès de l'humoriste, soulignant que sa disparition constitue "une grande perte pour la scène artistique algérienne en général et pour Constantine en particulier".

M. Benzerari a aussi évoqué "la sincérité et la sensibilité à l'extrême" de Bachir Benmohamed qui aimait écouter les autres, en plus de sa bonté et gentillesse, soutenant qu'une relation de travail et d'amitié de plus de 30 ans les unis. Pour l'artiste Noureddine Beckhri, "le défunt Bachir Benmohamed était le père, le grand frère et le collègue que j'ai rencontré pour la première fois dans le théâtre amateur, en compagnie de Hassan Benzerari et Salah Adjabi, avec lesquels nous avons interprété des rôles dans de nombreuses pièces théâtrales au sein de la troupe Bahaili".

"Bachir Benmohamed a laissé derrière lui de beaux souvenirs inoubliables grâce à sa sincérité, son extrême modestie ainsi que son humour", a-t-il relevé. Né en 1935 à Constantine, Bachir Benmohamed a participé à de nombreuses œuvres artistiques, telles que la série "Aâssab Ouâ Aoutar" produite par la station de la télévision régionale de Constantine, qui avait commencé à émettre en 1979. Il a également interprété plusieurs rôles dans des films et séries tels que "Kahla oua Baydha", "Rih Tour", "Ya Amer Ya Nassi", "Ness Mlah City" et d'autres œuvres très connues et appréciées en Algérie.

Shia LaBeouf pressenti pour jouer un rôle important dans le prochain reboot de X-Men

L'acteur de 34 ans, dans un premier temps pressenti pour incarner Moon Knight, est désormais envisagé pour jouer Iceman. Il devrait se voir confirmer un rôle important dans ce reboot. Dans un premier temps envisagé pour incarner Moon Knight dans le Marvel Cinematic Univers, le comédien de 34 ans est finalement pressenti pour incarner Iceman. Des discussions sont actuellement en cours, précisent nos confrères. Moon Knight, de son vrai nom Marc Spector, est un milliardaire qui utilise son argent pour combattre le crime grâce à des armes high-tech, et qui possède des super-humaines telles que la force et l'endurance, qui lui viennent de la Lune.

POUR RELANCER LA CRÉATIVITÉ

Vers la création d'un véritable marché de l'art en Algérie

Le Chantier de réforme du marché de l'art, créé récemment dans le cadre de l'application de la nouvelle stratégie culturelle du ministère de la Culture et des arts, tend à "créer un véritable marché de l'art en Algérie et à aider l'artiste à accomplir son activité créative dans un environnement et des conditions favorables", selon son responsable Hamza Djballah.

La réforme du milieu de travail dans lequel évolue l'artiste, notamment le plasticien en l'absence d'un véritable marché de l'art, des espaces de travail et du manque de produits et matières nécessaires pour promouvoir ses créations, compte parmi les priorités de ce chantier déjà réuni deux fois depuis sa création, et une troisième réunion en perspective, a-t-il ajouté.

M. Djballah a souligné "l'importance d'accompagner l'artiste dans son travail et de lui permettre de développer son talent et de séparer dans un environnement propice, où il lui sera facile de conjuguer les aspects créatif et social".

Lors des précédentes réunions, le chantier a fait le point de la situation que vit l'artiste plasticien et le musicien, avec la contribution des acteurs dans les domaines culturel et artistique, a-t-il observé, soulignant que le chantier "est ouvert à tous les artistes pour apporter leurs contributions et engager des réflexions susceptibles de concourir à la promotion du secteur".

Il a appelé, dans ce sens, les artistes à adhérer au système pour s'engager des lois régissant leur travail et préserver leurs droits sociaux. Les perspectives économiques de la culture comptent parmi les missions de ce chantier chargé de trouver de "nouveaux mécanismes de travail permettant de placer le produit culturel et artistique au sein d'un système économique, à travers le recours aux mécanismes du marché pour faciliter "la commercialisation" du produit artistique et faire valoir le talent de l'artiste, voire la valeur même de ses créations", a-t-il estimé.

Il a ajouté que le chantier veillera également "à aider l'artiste à régler ses problèmes sociaux et à établir des actions de coopération et de partenariat avec les départements en relation avec ce domaine, telle la petite et moyenne industrie (PMI) et l'industrie émergente, en opérant une réforme radicale du

système fiscal afin de remédier à la stagnation du marché de l'art". Il a insisté, dans ce sens, sur le rôle de la diplomatie et des hommes d'affaires dans "la promotion" des œuvres artistiques algériennes, notamment les toiles et tableaux, le décor et les antiquités.

Le rôle des hommes d'affaires consiste à promouvoir la créativité à travers la participation aux événements culturels et artistiques et l'investissement dans des projets économiques en lien avec l'art, à l'image des galeries et ateliers de décor, outre le financement des œuvres cinématographiques et théâtrales, a-t-il soutenu, ajoutant qu'en revanche, "ces hommes d'affaires doivent bénéficier d'incitations et d'exonérations fiscales".

La revitalisation du marché de l'art permettra aux artistes créateurs, notamment les plasticiens, de vendre leurs œuvres à l'intérieur et à l'extérieur du pays et ce en vue de promouvoir l'art et le goût artistique algériens et d'ancrer la tradition de l'acquisition d'objets d'antiquité et de toiles chez les Algériens. Le chantier s'attachera également à l'institution de "la star type" ou la fabrication de la star algérienne, l'un de ses centres d'intérêt, car "le

produit national ne peut investir le marché international sans cette star type et ce dans tous les arts", a-t-il estimé, précisant que le créateur algérien pourrait ainsi être en contact permanent avec son public et présent sur les scènes, les journaux et autres médias.

Il a fait état, en outre, de l'élaboration par le chantier d'une première mouture de propositions et d'approches qui seront présentées, fin août, aux différents acteurs et associations actives dans les domaines artistique et culturel, ainsi qu'aux académiciens et ce dans le souci d'émettre leurs avis et observations dans un délai de 10 jours. La mouture finale devra être élaborée sur la base des différents avis en fin du mois de septembre et sera présentée à la ministre pour validation, a rappelé M. Djballah, ajoutant que le chantier devra accompagner les artistes et leurs projets de manière permanente.

Pour rappel, le chantier de réforme du marché de l'art est composé d'un groupe d'artistes et d'acteurs dans ce domaine, à l'instar de l'artiste Mohamed Rouane, le plasticien Abdelkrim Sergoua et la directrice du Musée national des Beaux-arts, Dalila Orfali.

TÉLÉ

M Zone interdite

21h05

zone



La crise sanitaire ayant retardé leur début de saison, les familles tenant des parcs d'attraction doivent mettre les bouchées doubles pour faire le plein de visiteurs cette année.

TF1 Magnum

21h05



Magnum et Higgins s'inquiètent pour Kumu qui a disparu.

N2j FBI: Portés disparus

21h15



Clark Medina prend la tête du service. Il doit aussitôt faire face à la disparition d'un certain Ryan Mitchell.

arte Youth

20h55



Fred Ballinger refuse poliment mais fermement de conduire un concert en l'honneur de la reine d'Angleterre.

VISION



france-2 Nina

21h05



Nina se rend à l'hôpital pour voir son père, victime d'un infarctus.

CANAL+ Black Snake, la légende du serpent noir

21h01



Clothaire Sangala, qui prétend être chirurgien, rend visite à Papi, son grand-père chinois, un expert en arts martiaux.

france Ô Shades of Blue

20h55



Wozniak et Harley sont de retour au travail après plusieurs mois d'absence.

Coronavirus: Antonio Banderas apprend avoir contracté le virus, le jour de ses 60 ans



Antonio Banderas se souviendra à jamais du jour de ses 60 ans. L'acteur a posté un long message sur Twitter ce lundi, afin d'annoncer qu'il venait tout juste d'être testé positif au coronavirus, le jour de son anniversaire.

« Je veux faire savoir publiquement qu'aujourd'hui, le 10 août, je suis forcé de fêter mon 60e anniversaire en quarantaine, ayant été positif au Covid-19 », écrit-il sur le réseau social. Mais pas de panique, Antonio Banderas se veut rassurant.

« Je voudrais ajouter que je me sens relativement bien, juste un peu plus fatigué que d'habitude. Je suis convaincu que je me rétablirai le plus rapidement possible en suivant les instructions médicales qui je l'espère, me permettront de surmonter l'infection dont je souffre, et qui touche tant de personnes à travers le monde », poursuit l'acteur. Pour terminer, Antonio Banderas précise qu'il compte « profiter de cet isolement pour lire, écrire, me reposer, et continuer à faire des projets pour donner du sens à mes 60 ans que j'accueille avec un grand enthousiasme ». Et une pointe de nostalgie visiblement, puisqu'il accompagne ce long message d'une photo de lui enfant, naïf et à des années-lumière du coronavirus.

Quotidien National d'Information
Edité par Sarl NATION EDITION
Capital social de 1000 000,00 DA

Directeur général, Responsable de la Publication
Omar ATTIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

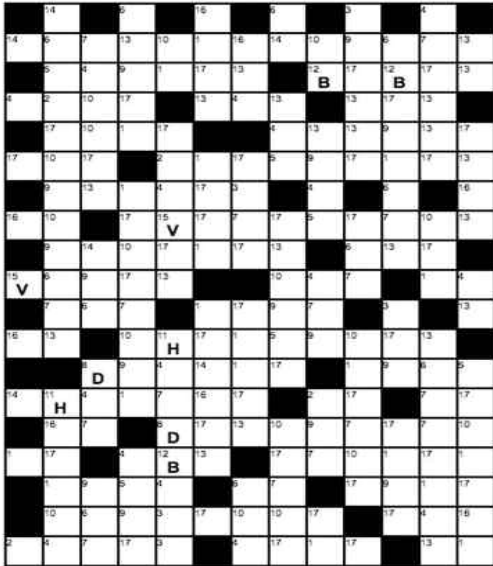
Pour toutes vos publicités, contacter
ANEP, 1 rue Pasteur
Alger-Centre
Tél/Fax : 023 50 80 05

Siège social
30, rue Mehdi Ben Toumert, Bologhine, Alger
Siège de la rédaction
3, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, Alger-Centre
Tél/Fax : 021 71 47 67

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Mots placés N° 22



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17

D H B V

Insolite

Ce pigeon breton vaut 50.000 euros

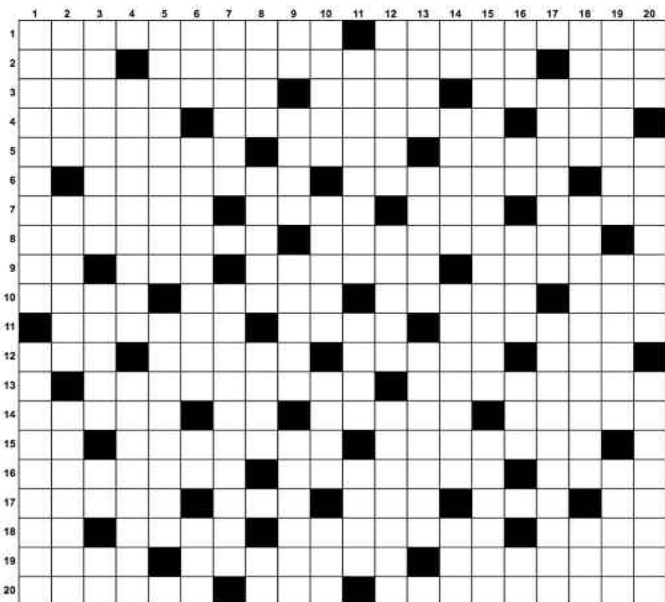
Ce week-end, un pigeon breton a remporté l'une des plus prestigieuses épreuves colombophiles. Il a été le plus rapide des 11.209 oiseaux en course. Ce lundi 10 août, sa valeur marchande avoisine, selon son propriétaire, les 50.000 euros.



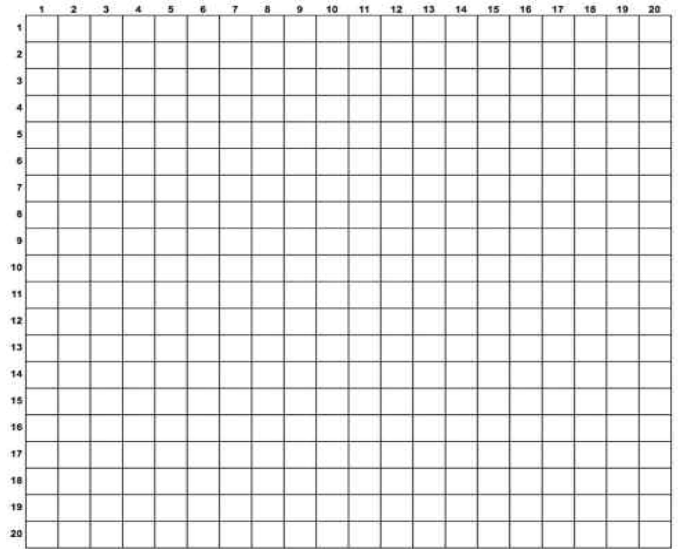
geon voyageur, baptisé "Pergignan" depuis ce week-end, a mis un peu plus de 10 heures pour parcourir 750 km. Depuis samedi soir, le portable d'Arnaud Rouxel n'arrête pas de sonner. "Des gens m'appellent pour me féliciter et pour me demander ce que je vais faire du pigeon. Je vais peut-être le garder, en plus c'est bien, ici, tout est sous alarme. Ou alors je vais peut-être céder à une offre intéressante". Combien peut valoir ce champion ?

10h pour traverser la France et rejoindre la Bretagne

Ce colombophile costarmoricain âgé de 50 ans, passionné depuis ses 12 ans, a remporté ce week-end la prestigieuse épreuve grâce à l'un de ses 80 pigeons. "Il est parti tout seul dans son coin, il a pris la côte atlantique et il a été le plus rapide", raconte Arnaud. Arrivé à 18h09 dans son pigeonnier à Tréllivan, le pi-



Grille muette N° 22



Horizontalement

1 Bruit sec et bref à intervalles réguliers.- Procurent des sensations verticales.2 Pouvait être aussi barbier autrefois.- Résultat des oeuvres du précédent.3 Souvent suivi de rhumatismes.- Satires graphiques.4 Dif-fuse.- S'employait autrefois à l'action précédente.- Permet la formation d'urine.- Accompagnement souvent les jeux.5 Ne manque pas forcément de noblesse.- Bleu et blanc.- Sans réaction.6 Et approuvés.- Source de La-fontaine.- Région frontalière du Brésil et du Suriname.7 Pronom.- Dit comme autrefois : nous alliions de tra-vers.- Venant de...8 Saint d'Aquitaine.- Possessif.- Irritant n'importe comment.- Sinistres initiales.9 Érucitait mais mal.- Vous m'en mettez 500 paires !- Pas fréquentable, cette même-là !10 Fausse identité.- Isolement social.11 Soutenu.- N'acceptent pas.12 Bosse.- Substantifique moelle ?- Eau ou terre selon le sens.13 Non dite.- Plantes poussant dans la garrigue ou le maquis.- Une fois de plus et c'est la prison.14 C'est beaucoup trop !- Égal.- Cordage marin.- Troué par derrière.15 Reste tronqué.- Jeu jaune.- Raplaplas.16 Choix et répar-titions.- Dinosaures herbivores.17 Écrases.- Grenues et mélangées.- Maître de Démosthène connu pour ses discours sur le droit athénien.18 Ne pas mettre en valeur.- Province de Buenos Aires.- S'esclaffe.19 Peut se dire pour une sauce.- Peu goûteux.- Grand serpent aquatique.20 Célèbre magazine féminin.- Son école est rude.- Moins connue que la DS.- Se mouilla.- Regimbans.

Verticalement

1 Eh bien, ça, alors !- Note.- Note.2 Moisissures.- Ville bourguignonne.3 Décisions exécutoires.- Reprise du siècle.4 Qui s'y frotte s'y pique.- Double je.- Kératine.5 Prises dans crucial.- Sont souvent suivis de fami-liaux.- Est souvent suivi de moqueur.6 Sidérées.- Entière.- Mini silo.7 Vérifiés.- Abréviation astronomique.- Rivières hors frontières.- Serré.8 Conjonction.- Passa tout près.- Idoles des années 60.- Pouffé.9 Recense les commerces.- Nom propre devenu commun.- Agréera.10 Révolution.- Telles qu'elles.- En Ré.- Préfixe.11 Va dans tous les sens.- Début d'hilarité.- Maniériste.12 Graisses sans grâce.- Outre de peu.13 Se vend et s'allume.- Début de la suite.- Parasites des Tropiques.14 Fait souffrir si on y ajoute un A et un I.- Eau de vie.- Punchs.15 Bismarck intime.- Ils ont atteint la cinquantaine.- Familier de notre cercle.- Possessif.- Colora.16 Commune de l'Eure.- Toujours précédé de in.- Spécialité proven-çale.17 Tri en pagaille.- Peu communicative.- Ancien peuple du Pérou.- Fin de verbe.18 Ne reconnaitrons pas.- Un des paps d'Astérix.- Reçu et entendu.19 Antiseptique de couleur rose orangé.- N'a plus l'âge de mourir jeune.- Travaille dans l'herbe et le petit bois.20 Étain.- Pronom.- Entête.- Auvent.- Possessif.

Mots croisés grille N° 24

Horizontalement

1 Elle s'est heurtée pendant longtemps à un mur d'incom-préhension.- Puce d'eau.2 On l'enfile en s'engageant.- Dé-pression qui survient quand l'atmosphère est polluée.- Hisse son pavillon en forêt.3 Il a peut-être des relations mais pas de connaissances.- Pris chaud.- Elle est gratuite pour les ar-tistes.4 Violon de violon.- Couplait.- Se présente toujours avec sa chemise.5 Pins des Alpes.- Auteur du roman 'Exo-dus'- Enfant du Sud.6 Couvre-chefs de rabbins.- Jouet of-fert pour le plaisir.- Son front a tendance à se dé-garnir.7 Montagne d'Algérie.- Criât dans les bois.- Éci-mage par le haut.- Merveille d'Indre-et-Loire.8 Porte d'en-trée du vestibule.- Déclarât forfait (se- subj.).9 Une an-cienne de chez Citroën.- Producteur indien de cigarettes.- Son coup est difficile à digérer.- Qui a une structure atomique modifiée.10 Équipement informatique.- Salle des marchés.- Reine-marguerite.- Pa-trie de Fébus.11 Volcan des Iles Kerguelen.- Préfixe pour tout ce qui est opposé.- Agité et nerveux.12 S'attache de près au nu.- Spécialiste de la filature.- Indien d'Afrique.- Assemblage de chaîne.13 Douchât (subj.).- Son tour de table est rapide.14 Créateur du roman noir français.- Propose un choix.- Autrement dit Israël.- Eau de Guyane.15 Réunion d'associés.- Prendra forme.- Se dit d'une surface sur les parois de conifères.16 Idéal pour se nourrir de glands.- Inspecta.- On le caresse avant qu'il ne disparaisse.17 Très courant.- Revue littéraire française.- Loi du parlement britannique.- Ses sujets sont traités comme des chiens.- Fut aveuglé par un nuage.18 Symbole de l'élé-ment n° 117.- Épouse de Ramsés III.- Fis sortir de ses gonds.- Nobel de physique 1970.19 Cultive des vers à soi.- Tranchant.- Sangsue de mer.20 C'est stupide.- Mé-décins du monde.- Personnes en quête de perfection.

Verticalement

1 Piraterie sur terre.- Ses prises de position font l'unani-mité.2 Il avait la bosse des maths.- Héros d'Israël.- Bour-geon de vigne qui ne donna pas de fruit.3 Change la face des choses.- Course d'obstacles.- Romains pour des Chi-nois.- Petit maître.4 Type de mollusque pulmoné.- Musi-cien incontournable de l'île de la Réunion.5 Don des grosses têtes.- Premiers pas au petit bain.6 Dans le mille.- Chute des pommes.- Un peu de rab.- Ville de Guel-dre.7 Roi fainéant de Vincennes.- Il domine la Calabre.8 Elles faisaient rages en littérature.- Partie centrale fortifiée des villes russes.- Avec elle, on est au bord de l'abîme.- Cours du primaire.9 Se place devant le roi.- On y accède au pas mais pas à pied.- Acteur dans 'Mon Oncle Benjamin'.- Raccommode.10 Bond en avant.- Prénom d'ori-gine arménienne.- Célébrité d'Amsterdam.- Ancêtre des ondes.11 Ils ont goûté aux contrats de Laurent Fabius.- Branche d'arbre.- Éré dans la souffrance.12 Reste en état de siège.- Égorgé par un boucher.- Caleçons pas très présentables.13 Blessa sans laisser de trace.- Label de Cadix.- Peuple des Philippines.14 Préfixe privatif.- Abris-seau à la saveur âcre et nauséabonde.- Artiste du mouve-ment dada.- Sa chambre est réservée.15 Elle fut la première à collaborer au régime de Vichy.- Homme du désert.16 Pré-fixe préféré des sommeliers.- Mets du Mali.- Vrai nom de la vis-étiole.- Versant de terril.- Symbole d'une sous-unité du testa.17 Capitale de la province chinoise du Shanxi.- On ne peut que lui souhaiter bonne route.18 Article.- A qui on a grâissé la patte.- Reçut.19 Famille de peintre néerlandais.- Tuile de finition.- Belle trouvaille pour les trouvers.20 Temps long.- Façon de percer une défense.- Claudinettes.

Saisie de 1,5 tonne de cocaïne à Hambourg

Les autorités allemandes ont saisi près d'1,5 tonne de cocaïne dans un conteneur d'expédition dans le port de Hambourg, a indiqué lundi à la presse un porte-parole du bureau d'investigations douanières de ce port d'Allemagne. La drogue, qui était dissimulée entre des sacs de riz, représente une valeur de revente estimée de près de 300 millions d'euros, a rapporté le journal allemand Hamburger Abendblatt. Ce conteneur provenait du Guyana et était arrivé à Hambourg fin juin. Il devait être transbordé sur un autre navire à destination de la Pologne. Les autorités allemandes suspectent que la cocaïne devait être distribuée depuis la Pologne aux gros distributeurs d'Europe. La plus importante saisie de cocaïne en une seule prise en Allemagne a eu lieu l'année dernière sur un navire porte-conteneurs dans le port de Hambourg, où les autorités douanières allemandes ont découvert 4,5 tonnes de cocaïne.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
04:29	12:45	16:43	19:42	21:18

Météo

Alger	● 31	Tizi Ouzou	☁ 33
Tiaret	● 32	Béjaïa	● 30
Constantine	● 32	Oran	☁ 30

ILLIZI

Démantèlement d'une bande spécialisée dans le vol de maisons

Une bande de malfaiteurs spécialisée dans le vol d'habitations a été démantelée par les services de police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Illizi, qui ont également récupéré les objets volés, a-t-on appris hier auprès de ce corps sécuritaire. Agissant suite à des plaintes de citoyens dans la commune d'Illizi, vic-

times de vols de leurs maisons, les services de police ont enclenché des investigations qui ont abouti à l'arrestation de deux individus (19 et 23 ans) et à la récupération des objets volés, a indiqué le chargé de communication de la sûreté de wilaya d'Illizi, Mokhtar Guenoune. Ils ont ainsi récupéré des articles électroménagers, des Smartphones et des bijoux en or, en plus de la saisie d'une somme d'argent (près de 14.000 DA) et d'armes blanches, a-t-il précisé. Présentés devant le Procureur de la République du tribunal d'Illizi pour association de malfaiteurs, les mis en cause ont été écroués à l'établissement de rééducation d'Illizi, selon la même source.

TIZI-OUZOU

Deux morts et un blessé grave dans un accident de la route

Deux personnes sont décédées et une troisième a été grièvement blessée dans un accident de la circulation survenu hier matin à Draa El Mizan, à 42 km au Sud-ouest de la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on appris du Groupement territoriale de la Gendarmerie nationale. L'accident s'est produit dans un virage au lieu-



dit Hjer Boulahia, suite à une collision entre un camion et un véhicule léger. Une femme âgée de 62 ans et un homme âgé de 32 ans sont morts sur le coup tandis que le conducteur a été grièvement blessé, a-t-on ajouté. Les corps des victimes décédées ont été déposés à la morgue de l'hôpital de Draa El Mizan, alors que le blessé a été évacué en urgence

par la protection civile au CHU Nedir Mohamed de Tizi-Ouzou, où il est placé en soins intensifs, a-t-on précisé de même source. La cause de cet accident serait l'excès de vitesse, a-t-on appris de la gendarmerie nationale qui a réitéré son appel à la prudence notamment sur les routes de montagne et à éviter les excès de vitesse.

BOUIRA

Mort d'un bébé dans un accident de la route à Ath Mansour

Un bébé de 14 mois a trouvé la mort et deux autres personnes ont été blessées hier dans un accident de la route survenu sur l'auto-route Est-Ouest à Ath Mansour (Est de Bouira), a-t-on appris des services de la protection civile. L'accident s'est produit suite au renversement d'une voiture touristique sur l'auto-route Est-Ouest à Ath Mansour.

"Un bébé de 14 mois est mort sur le coup et deux autres personnes ont été blessées", a précisé à l'APS le chargé de

communication de la protection civile, le Sous-lieutenant Youcef Abdat. La dépouille de la victime a été transportée à la morgue de l'hôpital Kaci Yahia de M'Chedallah. "Les deux personnes blessées ont, elles aussi, été évacuées vers le même établissement hospitalier pour recevoir les soins nécessaires", a expliqué le sous-lieutenant Abdat. Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie nationale pour élucider les circonstances exactes de cet accident.

Le moudjahid Hamana Boulaaras n'est plus

Le moudjahid Hamana Boulaaras est décédé à l'âge de 80 ans, a-t-on appris du ministère des Moudjahidine et des Ayant-droits. Né le 14 mars 1940 à Zarouria (Souk Ahras), le défunt était un moudjahid de la première heure. Il avait rejoint les rangs l'Armée de libération nationale (ALN) au sein du 7e régiment du 3e bataillon de la base Est, où il a participé avec ses frères d'arme à plusieurs opérations et batailles, notamment la grande bataille de Souk Ahras.

En 1958 il a occupé le poste d'instructeur à l'Ecole des cadres

à El Keuf (Tunisie), puis chargé de recrutement au Centre de Firmat Moussa en 1960, avant d'être Secrétaire général du Commandement des frontières Est jusqu'à 1962.

Après l'indépendance, il avait occupé plusieurs responsabilités dont membre du Secrétariat national du Front de libération nationale (FLN), Président d'APC Zarouria (Souk Ahras), membre de l'APW de Souk Ahras, membre au Conseil national de l'Organisation nationale des moudjahidine et président de l'association des survivants de la grande bataille de Souk Ahras.

ALORS QUE L'OMS RÉAGIT PRUDEMMENT Poutine annonce l'enregistrement du premier vaccin contre la Covid-19



Dans la grande course lancée entre plusieurs pays pour produire un vaccin contre le Coronavirus, c'est la Russie qui vient de prendre le de-

vant avec l'annonce par son président Vladimir Poutine de l'enregistrement du premier vaccin contre la Covid-19.

Le président Russe a fait l'annonce hier lors d'une réunion du gouvernement en déclarant que « pour autant que je sache, un vaccin contre le nouveau coronavirus a été enregistré ce matin (hier), pour la première fois au monde ». La Russie compte bien promouvoir son vaccin tant attendu contre la Covid-19, et c'est Poutine qui s'est engagé à premier, en précisant que le vaccin « fonctionne assez efficacement, crée une immunité stable et, je le répète, il a passé tous les contrôles nécessaires ».

Pour être convaincant, le président russe a indiqué que l'une de ses filles a pris part aux tests et elle a été vaccinée. Selon ses dires, après la première injection, la température corporelle de sa fille était de 38 degrés, et le lendemain légèrement au-dessus de 37, a rapporté l'agence russe Sputnik. Quant à la seconde injection, Poutine affirme que la température a été aussi un peu élevée, mais actuellement « elle se sent bien et les titres [d'anticorps] sont

élevés ».

Vladimir Poutine espère que prochainement une vaccination massive aura lieu pour que tous ceux qui le souhaitent puissent en profiter. Il a demandé aussi au chef du ministère de la Santé Mikhaïl Murachko de communiquer plus de détails sur le vaccin. Kirill Dmitriev, patron du fonds souverain russe RDIF, a déclaré que la Russie avait déjà reçu des pré-demandes de plus de 20 pays pour 1 milliard de doses de son nouveau vaccin COVID-19. La production industrielle devrait débuter en septembre prochain selon lui, alors que la « phase III » des essais commence le 12 août, rapportent plusieurs médias.

En revanche, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a réagi prudemment à l'annonce de la mise au point d'un vaccin contre la Covid-19. En effet, l'OMS et les autorités sanitaires russes discutent du processus de pré-qualification éventuelle de l'OMS pour son vaccin COVID-19 nouvellement approuvé, a déclaré hier un porte-parole de l'OMS, selon l'agence britannique Reuters.

Aziz.T

SOUDAN Des pluies torrentielles ont fait 21 morts

Les récentes pluies torrentielles qui ont touché le Soudan ont fait 21 morts et 16 blessés, ont annoncé lundi les autorités locales. Selon un rapport quotidien du Conseil national soudanais pour la défense civile, la saison des pluies de cette année a provoqué l'effondrement de 4.728 maisons et l'effondrement partiel de 4.628 autres. Les zones les plus touchées sont la région du Nil oriental dans l'Etat de Khar-toum ainsi que les Etats d'Al Qadiri, Kassala, Kordofan et Nahr Al Neel, a également indiqué le Conseil. Il a exhorté les citoyens vivant près du Nil ou le long des cours d'eau à adopter les mesures nécessaires pour faire face à la saison des pluies. De fortes pluies s'abattent généralement sur le Soudan de juin à octobre. Et le pays fait face tous les ans à d'importantes inondations. En 2019, les pluies torrentielles avaient affecté durant toute la saison 400.000 personnes, selon un porte-parole du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (Ocha) au Soudan.

AGERFA (PÉRIODE DE CONFINEMENT)

Pas de pénalités de retard pour les loyers impayés

L'Agence de gestion et de régulation foncière de la wilaya d'Alger (AGERFA) a affirmé que les pénalités de retard ne seront pas appliquées pour défaut de paiement des loyers d'habitations et de locaux commerciaux durant la période de confinement, a indiqué un communiqué de l'agence. Les pénalités de retard ne seront pas appliquées aux locataires d'habitations et de locaux

commerciaux pour défaut de paiement de leurs loyers durant la période de confinement, instauré par les autorités publiques dans le cadre des mesures de prévention contre la propagation du nouveau coronavirus, lit-on dans le communiqué. L'Agence invite ses clients à se rapprocher de ses services à l'effet d'établir un échéancier mensuel pour le règlement des loyers impayés, selon la même source.